

COMMISSION COMMERCE EXTÉRIEUR, DÉVELOPPEMENT DURABLE,

EMPLOI ET FORMATION (CEDDEF)

XXXIIIème session 05 octobre - 09 octobre 2020

Présidente : Mme Geneviève BERAUD-

SUBERVILLE

Vice-président : M. Guillaume ELOY

Rapporteurs:

Mme Gaëlle BARRÉ Mme Anne HENRY-WERNER

Membres de la Commission

Mme Anne-Marie
BALLANDE-ROMANELLI

Mme Gaëlle BARRÉ

Mme Geneviève BERAUD-

SUBERVILLE

Mme Inès CAVAYÉ-NINU

M. Yan CHANTREL

M. Alexandre CHATEAU-

DUCOS

Mme Marie-Carole DE LA

CRUZ

M. Guillaume ELOY

Mme Anne HENRY-

WERNER

M. Alain-Pierre MIGNON

Mme Nadine PRIPP

M. Pierre TOUZEL



Rapport de la Commission Commerce Extérieur, Développement Durable Emploi et Formation (CEDDEF)

Thématique: COMMERCE EXTÉRIEUR

Compte tenu de l'état de crise économique mondiale sans précédent dans laquelle la pandémie de COVID-19 nous a brutalement plongé cette année, la commission Commerce Extérieur, Développement Durable, Emploi & Formation a décidé de concentrer ses travaux sur la situation des **entreprises des Français de l'étranger**. Non pas que les deux autres thématiques aient perdu en importance, notamment le Développement Durable qui est au contraire NOTRE préoccupation majeure et nous concerne TOUS.

Néanmoins, à notre niveau de Conseiller des Français de l'étranger, il nous est apparu essentiel de centrer nos travaux et réflexions sur cette population de Français de l'étranger (FdE) dont nous avons souvent essayé de porter la voix au cours des sessions de cette mandature ; à savoir les entrepreneurs français ayant créé, à l'étranger, une entreprise de droit local et qui n'est donc juridiquement, financièrement et fiscalement pas rattachée à la France. Ce sont pour la plupart des artisans, des commerçants, des auto-entrepreneurs, des ETI-PME, et TPE. Pour autant, ils participent à la valorisation de la France à l'étranger et pour beaucoup d'entre eux à l'essor des exportations françaises, en ce sens qu'ils sourcent en France les produits nécessaires à leur activité ou qu'ils commercialisent des produits français. Aujourd'hui, bon nombre d'entre eux ont dû suspendre ou ralentir leurs activités et se trouvent dans des situations

très difficiles, voire dramatiques et leurs entreprises sont menacées de disparition.

Pour ces travaux, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes et sondages déjà réalisés notamment par les Conseillers du commerce extérieur de la France et par l'association Français du monde-adfe ainsi que sur une enquête locale menée par un Conseiller du commerce extérieur de la France (CCEF) en Amérique Latine. Nous avons auditionné les divers acteurs de l'accompagnement à l'export, comme des représentants du réseaux CCI France International (CCI FI), Business France et des CCEF. Nous avons également entendu deux sénateurs des Français de l'étranger, Messieurs Olivier Cadic et Jean-Yves Leconte, et enfin des organismes participant à l'aide au financement entrepreneurial et l'aide au développement, tels que la Banque Publique d'Investissement (BPI) et Proparco (filiale de l'AFD – Agence française du développement). Dans ce cadre, nous avons notamment tenu des auditions communes avec la commission Finance, Budget et Fiscalité et notre commission a animé une rencontre avec la BPI qui s'est tenue en séance plénière. Nous avons recueilli de nombreuses observations, témoignages et réflexions et avons pu constater de nombreuses **convergences** entre les différents intervenants.

Qui dit convergence dit redondances, nous ne vous présentons donc pas un compte rendu détaillé de toutes les auditions, mais une synthèse, une photographie de la situation actuelle et des perspectives ainsi que des solutions qui se profilent pour affronter la nécessité et l'urgence. En annexe du rapport, qui sera ultérieurement publié sur le site de l'AFE, vous trouverez des documents et références et des CR d'audition.

Outre les convergences de point de vue précédemment évoquées, nous avons pu constater que les acteurs du développement de l'exportation et de l'accompagnement des entreprises à l'étranger (CCI-FI, BF, CCEF) travaillent étroitement ensemble à la recherche de solutions et que la crise semble avoir fait disparaître cet esprit de concurrence et ces querelles de chapelle que nous avions pu observer ces dernières années

dans le cadre de nos travaux. Nous saluons cette évolution et espérons même qu'elle aboutisse sur le long terme à des **restructurations pragmatiques et efficaces.**

1) Identifier et définir les Entreprises de Français de l'étranger (EFE)

Autant la définition de l'entreprise française est claire pour nos institutions, il s'agit d'une entreprise dûment enregistrée en France et qui peut entre autres opérer à l'étranger, autant cette définition ne couvre pas la réalité complète de l'entrepreneuriat français et encore moins celle des **Entreprises de Français de l'étranger** qui exercent dans des secteurs d'activités très divers, mais qui ne sont ni identifiés, ni répertoriés par quelque organisme que ce soit.

Les EFE sont donc des entreprises créées localement à l'étranger, fondées ou détenues en majorité par des citoyens de nationalité française implantés à l'étranger, sans relation capitalistique ou structurelle directe avec un établissement enregistré en France (définition donnée par le CNCCEF dans le cadre de son enquête). On en trouve beaucoup dans certains secteurs, comme le tourisme, la gastronomie, l'hôtellerie et le commerce.

Ces entreprises n'ont donc actuellement aucune reconnaissance ni aide officielle, au motif qu'elles ne sont pas enregistrées en France et n'y payent pas d'impôts, et pourtant la plupart d'entre-elles contribuent très fortement à la « *chaine de valeur* » du commerce extérieur de la France et en fin de compte à la préservation de l'emploi en France. En général, elles sont rarement financées par les banques locales et françaises et ne bénéficient que de très peu d'aides publiques locales.

Il importe donc en premier lieu de leur donner un **statut**, une définition et de les **répertorier** (création et actualisation de bases de données). Cette procédure permettrait également, à plus long terme, de les rattacher durablement aux réseaux d'affaires francophones locaux.

2) Situation actuelle – Bilan et perspectives

Les EFE sont bien sûr très fortement impactées par la crise de la Covid19 avec de fortes diversités en fonction des secteurs d'activité et de
l'évolution locale de la pandémie. Beaucoup sont actuellement
résilientes mais demeurent dans une grande incertitude concernant
l'avenir. Bon nombre d'entre elles n'ont pas pu bénéficier des aides
(aides directes ou facilités de crédit) mises en place dans leurs pays
d'implantation. Les CCI FI et CCEF observent une tendance croissante ; à
savoir **l'intention de retour en France**, qui est de plus en plus perçue
comme l'ultime mais seule solution de survie.

3) Situation des CCI FI

En période de crise, la notion de « réseau » et d'affiliation à un réseau est encore plus importante qu'à l'ordinaire. Or, nous avons également été alertés par la situation du principal réseau mondial de relation et contacts d'affaires pour les entreprises françaises opérant vers ou à l'étranger et également pour les entreprises étrangères locales travaillant avec la France; à savoir le réseau des Chambres de commerce et d'industrie France International (CCI-FI). Pour rappel, CCI-FI est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. A l'échelle mondiale, elle regroupe 126 chambres et est présente dans 96 pays. Elle s'auto-finance à 99,4%.

Ce réseau, qui ne perçoit aucune aide publique, souffre énormément de la crise sanitaire actuelle.

Sources de revenus : Cotisation de membres et événementiel (diners, conférences). Mise en place de centres d'affaires (location et sous-location de bureaux, services aux entreprises, intégration de VIE). Service d'appui aux entreprises françaises (conseil juridique, création d'entreprises, ressources humaines).

La situation est catastrophique puisque presque toutes les sources de revenus ont subitement disparu ou ont été fortement diminuées. (Cf. en annexe du rapport, l'enquête menée en mai-juin auprès des CCI).

Dans le cadre du plan de relance de l'économie et notamment du soutien aux entreprises exportatrices lancé par le gouvernement, la CCI FI demande actuellement une aide exceptionnelle pour pouvoir passer le cap. Parallèlement, le réseau se remet en question et mène des réflexions sur une mutation de son business model, ce qui nécessite bien sûr également des investissements ; or, cette capacité d'investissement est actuellement affaiblie.

Notre commission soutient cette demande qui nous été plus longuement exposée, d'autant que le réseau des CCI FI a vocation à, et souhaite être un interlocuteur privilégié dans le cadre d'une reconnaissance des EFE et de leur meilleure intégration dans les réseaux d'affaire et a des propositions concrètes en ce sens.

4) Mesures de soutien

- Définition et statut

CCI FI, le CNCCEF et BF réfléchissent actuellement à une définition de l'EFE qui donnerait à ces entreprises une reconnaissance et un statut qui leur permettraient d'être répertoriées et enregistrées auprès des ambassades et consulats ainsi qu'auprès des organismes d'accompagnement des entreprises.

Compte tenu de la diversité des situations locales selon le pays d'implantation et le secteur d'activité, les acteurs précités privilégient actuellement la piste d'une définition générale de l'EFE qui ne soit pas trop limitative et de donner le pouvoir décisionnaire final (statut EFE : oui/non) à un comité local constitué autour de l'ambassade ou de consulats et intégrant les organismes locaux d'accompagnement des entreprises (CCI, BF, clubs d'affaires, etc.). Ces comités travailleraient à partir d'un cahier des charges et de critères d'éligibilité mais auraient

une marge décisionnaire en fonction de la situation (notamment juridique) locale.

Notre commission demande que les Conseillers des Français de l'étranger soient membres de droit de ces comités.

- Elargissement du dispositif VIE aux EFE

Il ressort de l'enquête menée par le CNCCEF auprès des EFE (589 réponses) que 68 % souhaiteraient pouvoir embaucher des VIE. Or ce dispositif est actuellement réservé aux entreprises françaises.

CCI FI et le CNCCEF envisagent actuellement le montage d'une SA de droit français dans laquelle une EFE pourrait prendre une participation qui lui donnerait accès au dispositif VIE.

La commission constate que cette idée s'inscrit dans le droit fil du Plan de relance des exportations françaises, qui prévoit un volet VIE, et soutient donc toute initiative d'intégration des EFE au dispositif VIE.

- Aide financière d'urgence

Tous les interlocuteurs rencontrés reconnaissent la nécessité d'aider une grande partie des EFE à survivre ou à rebondir. L'urgence de la situation fait également l'unanimité auprès des acteurs économiques et des parlementaires. A cette urgence font écho les thèmes que nous venons de développer, à savoir le fait que les EFE n'ayant aucune reconnaissance officielle, elles ne peuvent bénéficier d'aucune publique directe (subventions) ou indirectes (garanties de crédit) : l'audition de la BPI nous l'a d'ailleurs clairement fait comprendre.

Il y a donc urgence à instaurer un fonds de solidarité exceptionnel et des dispositifs d'aide au crédit sous la forme de garanties de prêts. Et à trouver urgemment des opérateurs adéquats pour la mise en place et la gestion du dispositif. Il ressort de nos auditions que la BPI serait cet opérateur adéquat et que Proparco aurait également vocation à y jouer un rôle.

5) Conclusion

Nous sommes actuellement dans une situation **inédite et urgente** qui appelle des **solutions inédites et urgentes**. En premier lieu, nous devons nous débarrasser de cette idée largement répandue selon laquelle les EFE n'apportent rien à la France. Dans un contexte où le gouvernement a reconnu la nécessité de soutenir l'exportation, il serait illogique de laisser périr des importateurs, de nationalité française de surcroît, et d'éliminer par conséquent des débouchés d'exportation pour la France tout en prenant le risque de voir une partie de ces entrepreneurs français revenir en France et de devoir affronter les conséquences, à la fois sur le plan social et sur celui de l'emploi, de ces retours. Aidons-les plutôt à rebondir dans leurs pays d'accueil et à continuer à contribuer au rayonnement de la France à l'étranger.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement nous a promis un « choc de simplification » (...) et (...) la naissance d'une société du mieux vivre : plus durable, plus solidaire, plus indépendante, conformément aux aspirations des Français. (https://www.gouvernement.fr/france-relance). Prenons-le au mot et exigeons que cette solidarité s'exprime pour **TOUS** les Français, pour le plus grand bien de tous.

Annexes au rapport

- Compte-rendu des auditions communes des commissions CCDDEF et Finance, Budget, Fiscalité
- Résultats du questionnaire EFE de Français du Monde-adfe
- Enquête EFE des CCEF Monde
- Enquête CCEF Amérique Latine
- Enquête CCI FI Juin 2020
- Note CCI FI (Présentation et situation)

Liens utiles

Soutien gouvernemental à l'export :

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-economique-et-commerce-exterieur/soutenir-les-entreprises-francaises-a-letranger/export-une-priorite-du-gouvernement/#sommaire_2

https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/plan-de-soutien-aux-entreprises-françaises-exportatrices

Réseau CCI FI

https://www.ccifrance-international.org/

Réseau des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)

https://www.cnccef.org/

Business France

https://www.businessfrance.fr/

https://www.teamfrance-export.fr/

Banque publique d'investissement (BPI)

https://www.bpifrance.fr/

Proparco

https://www.proparco.fr/fr

https://choose-africa.com/presentation-choose-africa/

Auditions communes des commissions « Finance, Budget et Fiscalité » et « Commerce extérieur, Développement durable, Emploi et formation »

- Mardi 06/10/2020

Aides aux entreprises et aux entrepreneurs français à l'étranger

Gaëlle Barré - Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger, membre du Bureau de Français du monde-adfe

Face aux témoignages de difficultés économiques d'un grand nombre de ses adhérents parvenus depuis fin mars 2020, l'Association Français du monde-adfe a souhaité dès les premières semaines de la crise, faire un premier état des lieux en lançant une enquête spécifique en direction des entrepreneurs, responsables de PME et de microentreprises à l'étranger. 203 réponses avec témoignages, en provenance de plus de 66 pays, ont été recueillies sur la période, auprès d'artisans, de commerçants, d'auto-entrepreneurs, de propriétaires de micro-entreprises et de PME hors de France. L'analyse de ces retours du terrain nous permet de mieux connaître les difficultés auxquelles sont confrontées nos entrepreneurs.

Les entrepreneurs qui ont répondu à notre enquête ont été fortement impactés par la crise de la Covid-19; ils sont résilients, mais demeurent cependant dans l'incertitude. 92,6% soulignent une baisse de leurs activités, 35% sont incertains quant à l'avenir de leur entreprise et ne savent pas encore s'ils rentreront en France. Majoritairement en provenance de pays non européens, ces entrepreneurs témoignent de leur isolement et de l'absence d'aide.

Combien de pertes d'emplois, de pertes de visas de résidence, d'obligation de retour en France ? De situations de détresse dans les nombreux pays où le filet de l'aide sociale pour les sans emploi est généralement limité ?

Les entrepreneurs français établis à l'étranger participent à l'activité économique française et à son rayonnement. Ils doivent être intégrés aux dispositifs du commerce extérieur de la France et aux mesures de soutien pour les entreprises françaises victimes de la crise.

Prenant la mesure de l'impact économique de la crise sanitaire, le gouvernement français a élaboré un dispositif de soutien aux entreprises pour couvrir trois mois de chiffres d'affaires et garantir leur trésorerie. Après la mise en place en avril 2020 d'un plan d'urgence de soutien aux entreprises exportatrices, de nouvelles mesures sont proposées pour renforcer la force de frappe des PME-ETI françaises à l'export, dans le contexte de la reprise d'activité et de concurrence étrangère accrue. Les filiales d'entreprises des français de l'étranger pourront donc bénéficier directement ou indirectement de ces dispositifs, mais les entrepreneurs français ayant fondé une société sans lien avec une entreprise immatriculée en France, n'y auront pas accès.

La sénatrice Claudine Lepage a posé une question écrite en avril dernier au Ministre de l'économie et des finances en lui proposant des solutions pour que l'État français soutienne ces entrepreneurs. La réponse qui a été apportée ne va malheureusement pas dans ce sens, et rapporte que " si le gouvernement est « attentif » aux difficultés rencontrées par les entrepreneurs français établis à l'étranger, il ne souhaite pas élaborer et mettre en œuvre un dispositif de soutien exceptionnel."

Pour les aider à surmonter les effets de la crise, il serait donc nécessaire de mettre en place des mesures exceptionnelles et dérogatoires afin de sauvegarder ce maillage construit depuis plusieurs années et qui forme l'équipe France de l'export. Face à la crise que traversent ces entrepreneurs français implantés à l'étranger, il est important d'associer les entrepreneurs français de l'étranger aux dispositifs de solidarité nationale mis en place en France, de les valoriser et de faire jouer les solidarités sur le terrain. La création d'un fond de solidarité à destination des micro-entrepreneurs français à l'étranger en période de crise serait à encourager. Il faut également mobiliser les ressources françaises à l'étranger par les services économiques régionaux et la mise en place de plateformes d'entraide « task force » articulées autour des ambassades et des consulats avec l'appui des structures locales « françaises » d'aide à l'entrepreneuriat (CCI - France International, Business France, French Tech, Business France, associations de droit local...) afin de mieux les orienter sur les aides locales dans leur pays d'accueil et les guider dans leurs démarches. L'immatriculation et la reconnaissance du statut d'entreprise française à l'étranger, au travers d'une inscription à un registre auprès des ambassades et selon des critères à définir, s'avèrent nécessaire ; et enfin leur garantir les prêts que les établissements financiers français ou étrangers pourraient consentir au titre d'avance sur trésorerie, par le biais de la BPI plus particulièrement, en retenant parmi les critères de ciblage l'importation de produits français, ou encore l'emploi de ressortissants français ou tout simplement la nationalité des fondateurs (actuellement, la BPI ne peut accorder de telles garanties puisqu'aucun lien n'existe avec une société immatriculée en France).

Ne rien faire mettrait en difficulté supplémentaire un grand nombre d'entrepreneurs qui constituent pour une bonne part les composantes de l'Équipe de France de l'export.

Lien vers les résultats du questionnaire : https://www.francais-du-monde.org/wp-content/uploads/2020/07/Resultats-questionnaire-aux-entrepreneurs-1.pdf

Mr Alain Bentejac, Président du Comité national des conseils du commerce extérieur (CNCCEF)

Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France ont mis en place une enquête qui vise à recenser par pays et par secteur industriel, y compris les starts up, la véritable population d'Entreprises des Français de l'Étranger (« EFE »), et d'autre part à appréhender les besoins spécifiques des EFE et mieux discerner les retombées en matière d'activité et d'emplois en France. Les EFE sont des entreprises créées localement à l'étranger, fondées ou détenues en majorité par des citoyens de

nationalité Français basés à l'étranger, sans relation capitalistique ou structurelle directe avec un établissement enregistré en France. Cette enquête a permis d'appréhender et faire remonter aux autorités françaises les besoins spécifiques de ces entreprises détenues par les Français dans le contexte économique exceptionnel créé par la pandémie du COVID-19. Il s'agit d'une enquête qualitative dont les données ont été obtenues via leur réseau.

Au total, 589 EFE ont répondu à l'enquête. La moitié des EFE ayant répondu au questionnaire ont leur siège social localisé en Asie-Pacifique.

- 91% ne bénéficient pas de financements de la part d'une banque française ou de l'une de ses succursales à l'étranger ;
- 37% revendiquent la marque « France »
- 52% utilisent le savoir-faire français dans le domaine de la propriété intellectuelle ;
- 33% font appel à la technologie française ;
- 69% ont des partenaires ou des fournisseurs français ;
- 40% utilisent des produits français ;

Les EFE au niveau mondial constituent un potentiel inexploité pour renforcer la présence de la France hors des frontières au niveau économique et culturel.

Dans ce contexte de crise mondiale Monsieur Bentejac note un risque élevé de mortalité des entreprises des français de l'étranger. Il souligne la grande inertie des pouvoirs publics qui ne déploient actuellement aucune aide aux EFE afin de les aider à surmonter les difficultés actuelles.

N'étant pas domiciliées en France, ces entreprises ne peuvent pas bénéficier d'aides publiques.

Il avance une proposition concrète qui permettrait dans un avenir proche, de venir en aide aux EFE. Il serait important de permettre à ces entreprises en crise, de bénéficier d'aides afin de renflouer leur trésorerie.

Selon les critères d'éligibilité à définir, il faudrait mettre en place des comités de sélections dans chaque pays qui seraient composés entre autres :

- d'agents des postes diplomatiques ;
- de membres de Business France ;
- des CCE:
- des CCI France International;
- des conseillers des français de l'étranger ;

Ces comités statueront sur l'aide à apporter aux EFE. En termes de garantie totale, l'enveloppe approximative à disposition pourrait être de 20 à 30 millions d'euros.

Pour conclure, les EFE constituent un potentiel inexploité pour renforcer la présence de la France à l'étranger que ce soit sur le plan économique que sur le plan culturel. Ces entreprises sont toutes profondément ancrée dans leur pays d'implantation tout en conservant des liens étroits avec la France.

Lien vers les résultats du questionnaire : https://www.cnccef.org/

Caroline Laporte – Directrice du réseau international de Business France

Elle illustre le fonctionnement de la *Team France Export* qui unit des acteurs publics au service de l'internationalisation des entreprises françaises et des acteurs privés.

L'objectif commun est de proposer aux PME et ETI (Entreprise de taille intermédiaire) un dispositif lisible, efficace et adapté.

La Team France Export accompagne les entreprises de leur départ à leur arrivée :

- Les "guichets uniques à l'export" mis en place par les régions françaises
- Les correspondants Team France Export implantés dans différents pays

Le dispositif de soutien aux entreprises *France Relance* comprend un volet dédié aux entreprises exportatrices ou celles qui veulent le devenir. Le Plan de Relance Export répond directement aux besoins concrets des PME et ETI désireuses de renforcer leur présence à l'international.

Le Chèque Relance Export est une des mesures phares qui permettra de bénéficier de prestations d'appui à l'export par des opérateurs agréés.

https://www.teamfrance-export.fr/

Proparco (filiale de l'agence française pour le développement)

Proparco est la branche de financement du secteur privé de l'AFD. Une partie de cette aide peut être fléchée vers des TPE et PME françaises installées à l'international ou des entreprises de droit local. L'intervention initialement sans fonds publics s'appuie depuis quelques années sur les programmes 209 et 210 et peut également mobiliser des ressources de l'Union européenne et des Fonds vert pour le climat.

Depuis le discours de Ouagadougou, le gouvernement soutient des initiatives spécifiques en Afrique, notamment le programme "Choose Africa", qui soutient plus de 10 000 PME. Dans le cadre de la crise, Proparco était au chevet des partenaires, notamment à travers des moratoires sur les paiements, qui n'est pas neutre en termes d'impact sur le propre modèle économique de Proparco. Ils apportent également de l'oxygène à travers des liquidités.

Concernant l'aide spécifique dégagée dans le cadre de la crise COVID, une enveloppe de 160 millions d'euros a été débloquée ; elle est comptabilisée dans l'aide au développement. Pour sa mise en œuvre, une convention avec l'État doit être signée avant la fin du mois; les premières opérations devraient être financées d'ici la fin du mois de novembre. L'effet de levier

devrait permettre au final de mobiliser 1 milliard d'euro, combiné avec des mécanismes de garantie. Les critères ne sont pas bien définis. Cette enveloppe est uniquement destinée à l'Afrique. Contrairement au système de garantie silencieuse ARIZ, où les bénéficiaires ne sont pas au courant de la garantie de l'Etat accordée à l'intermédiaire financier. Le nouveau mécanisme fera l'objet d'une communication aux entreprises concernant la garantie.

Le mécanisme sera mis en œuvre via des intermédiaires financiers, travers l'apport de liquidités aux banques locales et institutions de microfinance qui alimentent l'économie.

Sur la question de la traçabilité des bénéficiaires et leur lien avec la France, des critères de sélection sectoriels sont mis en place, ainsi qu'un éventuel fléchage sectoriel, assortis d'un reporting quant à l'impact. Les bénéficiaires peuvent également recevoir une assistance technique.

Olivier Cadic – Sénateur représentant les Français établis hors de France

Les prêts garantis par l'état sont des prêts pour pouvoir surmonter les conséquences de l'actuelle crise économique due à la pandémie de la COVID-19. Olivier Cadic propose de réserver une partie du fonds d'accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention (ARIZ) aux entreprises des français de l'étranger. ARIZ est une garantie en perte finale proposée par l'AFD aux institutions financières, permettant de couvrir 50 % à 75 % d'un prêt individuel (ou un portefeuille de prêts) aux PME et aux institutions de microfinance (IMF).

La création d'un fonds de soutien d'urgence, et une partie du fonds COVID doivent être affectés aux Français de l'étranger. Ce fonds serait abondé par d'autres acteurs. Ce fonds servirait de garantie pour des prêts. Il propose aussi que les filiales d'entreprises françaises qui signent des contrats clients, puissent bénéficier de cette garantie. Il faut faire vite. On ne peut pas attendre un an. Ce fonds sera administré par la CCI - France International et les Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE) et renforcerait le tissu de nos entreprises implantées à l'international.

Olivier Cadic souhaite que le réseau des Chambres de commerce à l'international soit soutenu et encouragé par l'État français. Il serait intéressant de se pencher sur le modèle allemand en termes de gestion des Chambres de commerce à l'étranger où elles sont le bras armé des Landers allemands pour faire rayonner l'industrie germanique sur la planète. Il serait également nécessaire d'envisager de fusionner Business France avec le réseau CCI - France International afin de rassembler nos forces en matière de soutien aux EFE.

Véritable colonne vertébrale de notre dispositif économique à l'export, le réseau CCI - France International a l'habitude de compter sur ses propres forces, en vendant des services et en organisant des événements, puisqu'il ne bénéficie d'aucun financement public. On observe que nos pays voisins accordent, eux, des aides directes et généreuses à leur propre réseau de chambres. En Allemagne, elles sont par ailleurs financées environ à hauteur de 40% par de l'argent public. En France, le business-model des CCI - France International est fondé exclusivement sur l'initiative privée conduit certaines de nos chambres à réduire leur budget de fonctionnement d'un bon

tiers, pour l'instant. Les plus fragiles d'entre-elles pourraient voir leur activité suspendue ce qui doit nous pousser à agir vite et fort.

Lien à rajouter sur ses propositions :

Info lettre 136:

https://bit.ly/2GOyLHE

Jean Yves Leconte – Sénateur représentant les Français établis hors de France

La plupart de ces entreprises des français de l'étranger conservent « quelque chose de français » qui participe à notre présence à l'international. Aider ces entreprises dans la situation actuelle, c'est aider les Français entrepreneurs à « tenir » durant cette période difficile où l'économie est l'arrêt. Ce réseau est lui totalement intégré au pays de résidence. Rien ne peut se faire sans lui, car ce sont ces Français intégrés qui font les « passeurs de culture » entre la France et le pays de résidence. Ne pas soutenir ce réseau, ce serait pour notre place économique à l'international se séparer de nos racines.

Il expose les propositions qu'il a adressées au gouvernement. Le concept de « participation au rayonnement de la France » ne concerne pas uniquement les entreprises. D'une part, si ces différentes structures (CCI - France International, Alliances françaises, écoles, centres de recherche...) peuvent être considérées comme servant l'intérêt général de notre pays, elles doivent pouvoir être éligibles à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de garantie d'emprunt mis en place en France pour les entreprises. Si le pays de résidence développe aussi des programmes d'aide, tant mieux, mais, à défaut, puisqu'elles travaillent pour nos intérêts, ce serait utile d'avoir aussi des outils pour les aider.

Lorsqu'il s'agit d'entreprises étrangères qui favorisent la présence internationale de nos entreprises françaises, il propose d'aider l'entreprise de droit étranger à la demande du partenaire français, qui se porterait alors garant. L'entreprise étrangère bénéficierait alors indirectement de la possibilité de garantie de l'Etat. Ceci peut permettre à nos entreprises, dans un contexte compliqué, de resserrer les liens avec leurs partenaires étrangers.

Sur la base des mesures déjà annoncées, particulièrement dans le cadre du soutien aux entreprises françaises exportatrices, des mesures complémentaires pourraient être développées dans trois directions :

- 1. Le soutien à des structures de droit étranger, mais considérées comme stratégique pour notre pays ;
- 2. Le soutien aux échanges commerciaux ;
- 3. Le soutien aux acteurs.

Pourquoi ne pas avoir étendu le dispositif Proparco à d'autres pays ? Il ne faut pas se replier sur ses frontières, ni se couper du monde. Il faut mieux maîtriser nos dépendances. Il exprime ses inquiétudes sur la vision du gouvernement qui n'est pas moteur sur le sujet. Essayons d'utiliser au mieux l'enveloppe de 160 millions dont dispose Proparco et de l'élargir.

Ses propositions : https://jeanyvesleconte.wordpress.com/2020/04/18/mes-propositions-pour-soutenir-les-entreprises-creees-par-les-francais-a-letranger-et-les-activites-francaises-a-letranger-dans-le-contexte-actuel-de-crise-sanitaire/



Des entrepreneurs français installés à l'étranger face à la crise de la COVID-19

RÉSULTAT DU QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES PME ET MICROENTREPRISES FRANÇAISES INSTALLÉES À L'ÉTRANGER

Français du monde-adfe

Introduction

MÉTHODOLOGIE

- Envoi d'un questionnaire en ligne aux adhérents de Français du monde-adfe et à la LEC via notre lettre d'information
- Envoi réalisé en mai 2020 Clôture en juin 2020
- Objectif: connaitre les difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs, afin de réfléchir à des outils qui pourraient être mis sur pied pendant cette crise.

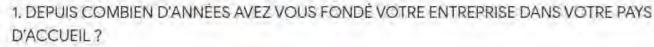
RÉPONSES

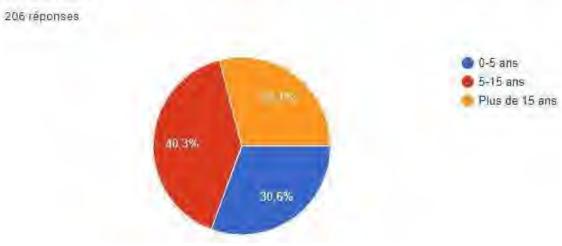
 203 réponses d'entrepreneurs français (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, propriétaires de microentreprises ou PME hors de France)

Implantation locale

Des entrepreneurs implantés de longue date dans leur pays d'accueil :

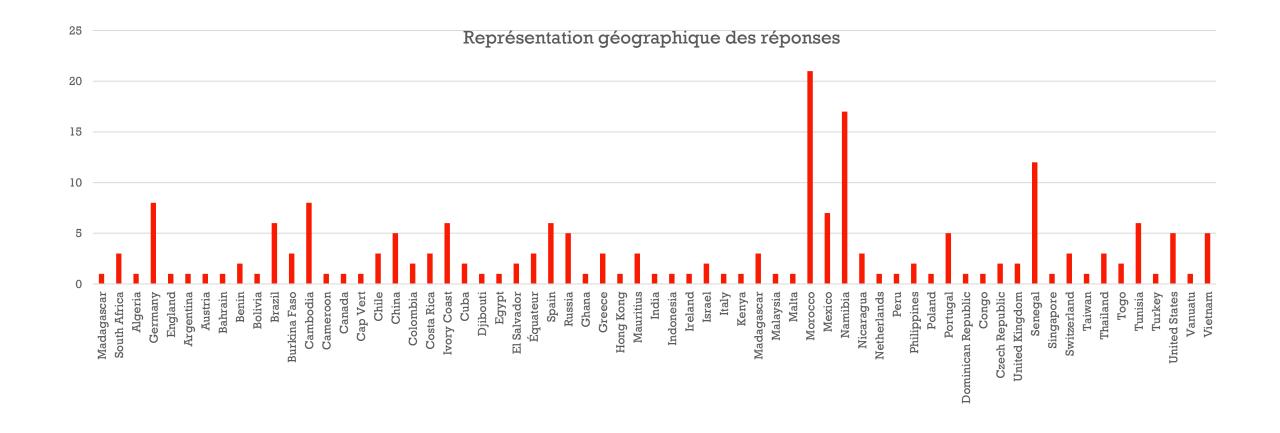
 40,9% des entrepreneurs concernés gèrent leur activité dans leur pays d'accueil depuis 5 à 15 ans et 29,1% depuis plus de 15 ans.





Localisation géographique

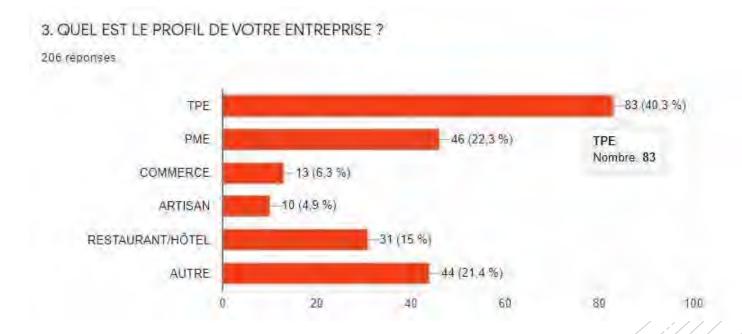
 Des entrepreneurs présents dans le monde entier avec une prédominance parmi les réponses d'implantations en Afrique, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie.



Activités

Des micro-entrepreneurs issus d'une facon prédominante des secteurs du service et du tourisme :

- 40,9% des entrepreneurs animent des micro-entreprises
- 14,8% des entrepreneurs sont dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.
- Parmi les autres catégories signalées dans les réponses (21,2%) nous trouvons une majorité d'activités liées au tourisme.



Profil des employés

Des micro-entreprises avec des salariés locaux :

- 52,2% emploient de 1 à 10 salariés
- 29,6% sont des travailleurs indépendants
- 31,5% ont des employés de nationalité française

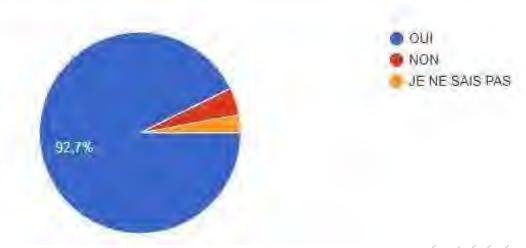


Impact de la crise Covid-19

Des entrepreneurs fortement impactés par la crise du Covid-19, résilients, mais dans une situation d'incertitude :

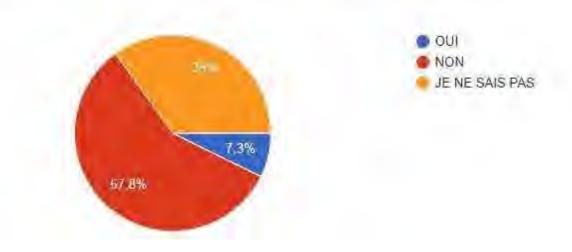
- 92,6% soulignent une baisse de leurs activités
- 57,6% n'envisagent pas de rentrer en France suite à la crise Covid-19.
- 35% sont incertains quant à l'avenir de leur entreprise et ne savent pas encore s'ils rentreront en France.

6. LA CRISE DU COVID-19 A-T-ELLE ENTRAÎNÉ UNE BAISSE DE VOS ACTIVITÉS ? 206 réponses



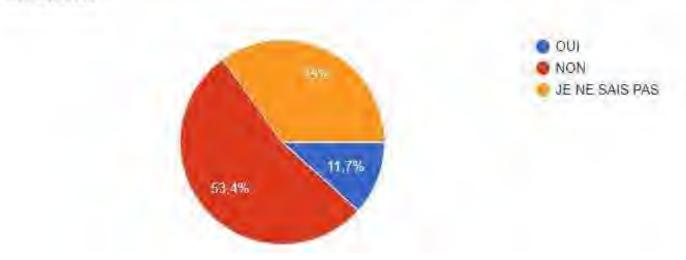
7. ENVISAGEZ-VOUS DE RENTRER EN FRANCE SUITE A LA CRISE DU COVID-19 ?

206 reponses



8. PENSEZ-VOUS CESSER VOTRE ACTIVITE SUITE LA CRISE DU COVID 19 ?

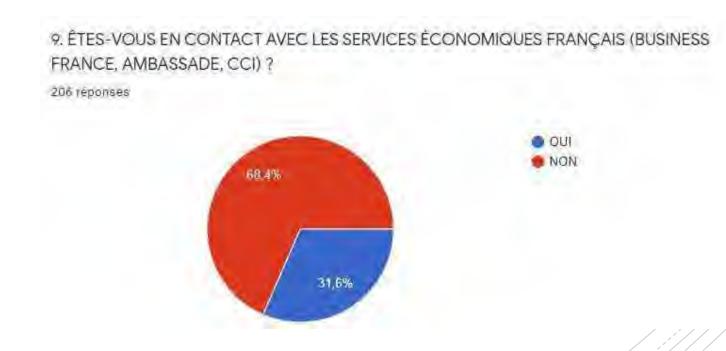
206 réponses



Aides et soutiens

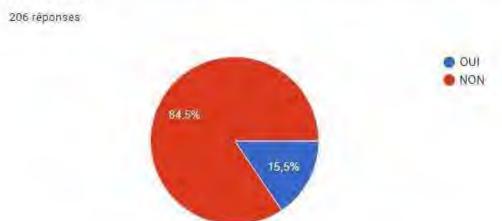
Des entrepreneurs isolés qui ne bénéficient d'aucune aide :

- 68% ne sont pas en contact avec les services économiques français (Business France, ambassade, CCI...).
- 32% sont en contact avec les services économiques mais 95% d'entre eux n'ont pas bénéficié de leur aide.
- 85,7% ne bénéficient pas d'aide dans leur pays d'accueil





11. BÉNÉFICIEZ-VOUS D'AIDES FINANCIÈRES EN CETTE PÉRIODE DE CRISE DANS VOTRE PAYS D'ACCUEIL ?



Parmi les réponses:

- « Je ne bénéficie d'aucune aide de la France et j'ai peur que mon entreprise ne survive pas dans les semaines à venir ».
- « Il n y a pas d'aides sur Hong Kong, que des services payants. »
- « Absence soutien financier en Tunisie »
- « Depuis le début de cette crise, nous nous sentons particulièrement abandonnés en Namibie »
- « Le secours occasionnel de solidarité (224€) reçu le 26/05, n'a pas répondu aux attentes pour mon entreprise »
- « Frustré de voir qu'en France l'État soutient de différentes manières les TPE, même si malheureusement cela ne garantit pas automatiquement la survie de toutes ces entreprises, car ici au Mexique, aucune aide, zéro ».
- « Notre activité est stoppée pour cause de confinement total au Maroc. Aucune aide financière ni du pays d'accueil ni de la France et une reprise d'activité dont les délais et l'intensité sont sans aucune visibilité »
- « Je tiens une agence avec mon conjoint chilien. Nous sommes fermés depuis plus de 2 mois nos clients sont pour plus de 90% étrangers (principalement européens et ne recevons donc aucun revenu. Nous n'avons reçu aucune aide du Chili ni de la France.

Témoignages

- Sans tourisme dans le pays, mes chambres d'hôtes sont vides depuis mimars et je me retrouve sans rentrée d'argent avec un loyer et les charges (Rep. Dominicaine).
- Etant opérateur touristique au Cap Vert je me retrouve sans ressource depuis le début de la crise.
- J'ai utilisé tous les fonds propres que je possédais et sincèrement je suis au bord du dépôt de bilan (Ouagadougou).
- Agence d'architecture : nos 2 projets principaux reportés d'une année.
 Donc baisse sérieuse de revenus, chiffre d'affaire et situation financière critique (Cambodge)
- Nos activités depuis le 1er mars ont baissé de 60%, notre trésorerie disponible est consommée, le chômage partiel à Madagascar n'est pas autorisé, le coût du découvert est de l'ordre de 15%, les logistiques des approvisionnements sont aléatoires, entrainant de pénalisantes ruptures de stock ... une catastrophe, 10 ans de travail, d'investissement et d'engagement pour en arriver là.
- Aucun projet en vue, le consulting étant considéré comme non essentiel.
 Nous vivons d'un reste de paiement de projet, mais nous commencerons à prendre sur nos réserves personnelles à partir de juillet (Brésil)

Témoignages

QUELQUES TÉMOIGNAGES...

- Nous avons été impacté par l'arrêt complet de toutes activités de nos clients en France. Aucun achat vers nos fournisseurs français, aucune commande de nos clients français ce qui a engendré une baisse du chiffre d'affaire de plus de 70% (Maroc)
- J'employais 17 personnes et j'ai dû en licencier 13 pour que l'entreprise survive. Nous sommes un voyagiste basé en Afrique du Sud, spécialisé dans les voyages sur mesure, et nous prenons cette crise de plein fouet. Les aides locales pour mes employés et pour ma société sont extrêmement réduites.
- J'ai monté une école dans la ville de Guadalajara au Mexique, depuis maintenant 10 ans. Nous avons eu la chance de pouvoir donner des cours en ligne depuis le début de la crise, mais notre activité a baissé de 40%. J'ai très peur de devoir licencier mes employés
- J'ai monté une école d'art à Pékin en 2012, début 2020. J'avais 11 employés dont 6 étrangers (2 français). Mon école était fréquentée par 800 élèves chaque année. J'ai dû fermer sur ordre du gouvernement et je n'ai jamais pu rouvrir. N'ayant bénéficié d'aucune aide ou soutien j'ai dû fermer mon école qui pourtant était en pleine phase de développement. J'envisage de rentrer en France avec mes 3 enfants, pays que j'ai quitté il y a 14 ans et où je n'ai rien. La perte d'argent est une chose mais le choc lié à la perte de mon projet professionnel / projet de vie a été un bouleversement énorme.



Face à la crise que traversent ces entrepreneurs français implantés à l'étranger, <u>comment sauvegarder ce maillage construit</u> <u>depuis plusieurs années que forme l'équipe France de l'export</u>?

Nos propositions:

- Informer les entrepreneurs français implantés à l'étranger des dispositifs de soutien existants.
- Mettre en œuvre un dispositif exceptionnel pour garantir les prêts que les établissements financiers français ou étrangers pourraient consentir au titre d'avance sur trésorerie à nos entrepreneurs français ayant fondé des sociétés de droit local à l'étranger, par le biais de la Banque publique d'investissement (BPI) en particulier.
- Mobiliser davantage les ressources françaises à l'étranger autour de groupes de travail pour accompagner les personnes, leur permettre d'accéder aux plateformes d'informations disponibles et faire jouer les solidarités sur le terrain.
- Encourager la création d'un fond de solidarité, sur critères à définir, à destination des micro-entrepreneurs français à l'étranger.



ENQUÊTE EFE JUILLET 2020

CONTEXTE & MÉTHODOLOGIE





Cette enquête vise à cartographier la nature et l'activité des EFE pour mieux apprécier leurs retombées en termes d'activité et d'emploi en France. Enfin, elle permettra d'appréhender et faire remonter aux autorités françaises les besoins spécifiques de ces entreprises détenues par les Français dans le contexte économique exceptionnel créé par la pandémie du COVID-19.

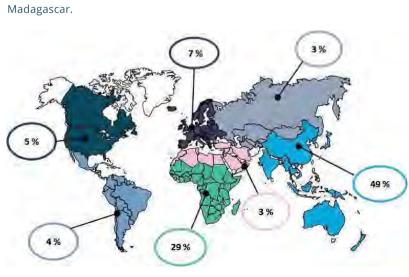
L'enquête a été envoyée dans un premier temps aux CCE d'Asie-Pacifique puis étendue aux commissions Eurasie, Proche & Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine & Caraïbes et Europe.

Il s'agit d'une enquête qualitative dont les données ont été obtenues via notre réseau et les réseaux partenaires.

Au total, 589 EFE ont répondu à l'enquête.

La moitié de EFE ayant répondu au questionnaire ont leur siège social localisé en Asie-Pacifique. Parmi elles, 17% sont situées à Singapour, 15% sont situées à Hong-Kong, 12% sont au Japon et 10% en Chine.

Un peu plus d'un quart des EFE ayant répondu au questionnaire ont leur siège social localisé en Afrique et dans l'Océan Indien. Parmi elles, 32% sont situées en Afrique du Sud, 9% au Cameroun, 7% en Namibie, et 6% à Madagascar.

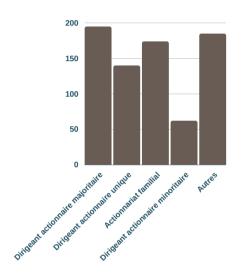




ENQUÊTE EFE JUILLET 2020

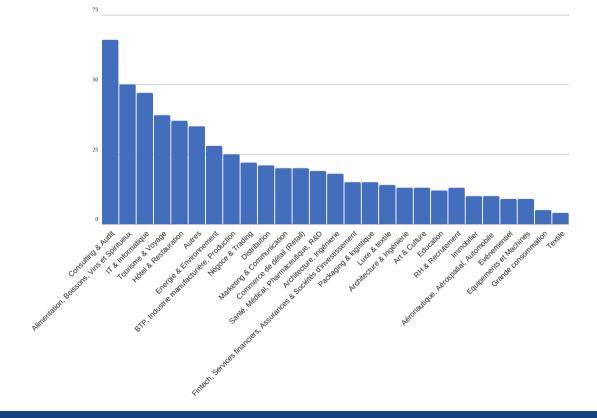
PROFIL DES ENTREPRISES

ACTIONNARIAT DE L'EFE (CHOIX MULTIPLE)



Les structures juridiques sont relativement simples. Le fondateur est souvent l'actionnaire majoritaire (31%) et unique (24%) ou à la tête d'un actionnariat familial (30%). 10% seulement sont actionnaires minoritaires.

SECTEURS D'ACTIVITE DES EFE







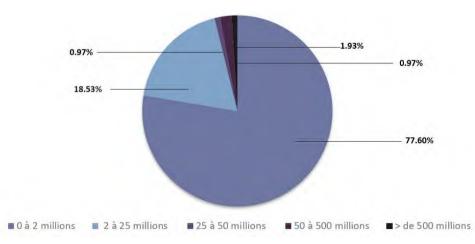
CHIFFRE D'AFFAIRES

Ce sont des petites structures

77% des EFE ont un CA inférieur à 2M€/an

Toutefois il existe une minorité d'ETI qui dégagent plus de 500M€/an

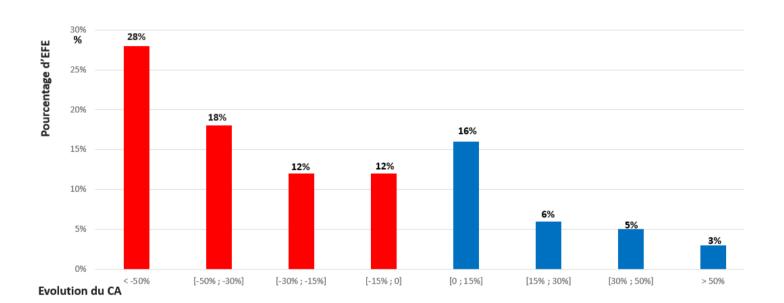
CA des EFE ayant répondu à l'enquête



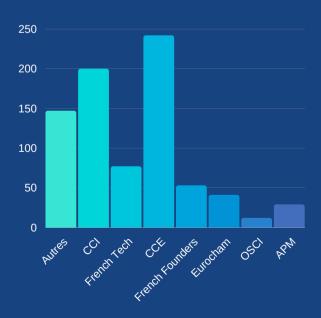
ENQUÊTE EFEJUILLET 2020

70% anticipent un chiffre d'affaires en baisse par rapport à 2020, dont 46% à plus de 30% de perte

EVOLUTION ANTICIPÉE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020



RÉSEAUX D'AFFAIRES



- Les CCI France International et French Tech constituent les réseaux d'affaires les plus importants derrière les CCE.
- La majorité des répondants appartiennent à plusieurs réseaux à la fois.

ENQUÊTE EFE JUILLET 2020

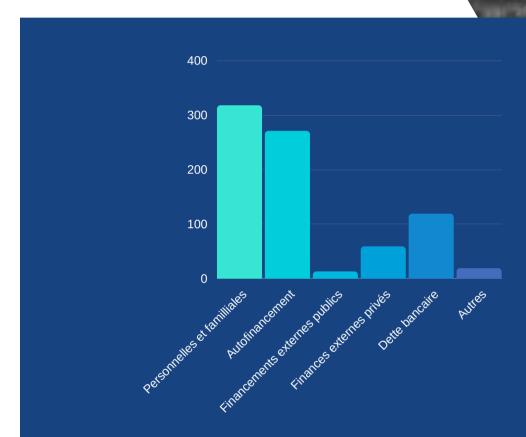
SOURCES DE FINANCEMENT

75%

des EFE sont autofinancées

25%

bénéficient de ressources extérieures



FINANCEMENT D'UNE BANQUE FRANÇAISE OU SUCCURSALE DE BANQUE FRANÇAISE BASÉE À L'ÉTRANGER

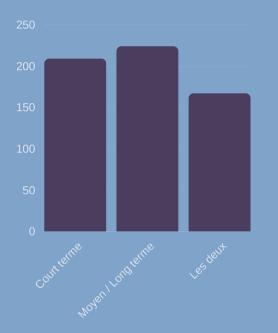


91% ne bénéficient pas de financements de la part d'une banque française ou de l'une de ses succursales à l'étranger.

ENQUÊTE EFEJUILLET 2020

Modes de financement

(Choix multiple)



38% des entreprises interrogées se financent à court terme, 35% optent pour le moyen/long terme. Pour un tiers d'entre elles, c'est un mode de financement qui combine court et moyen/long terme.

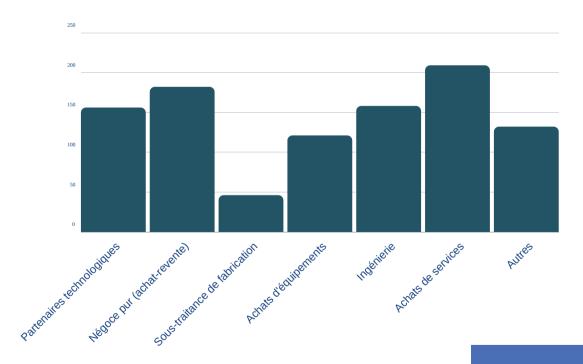
87%

ne perçoivent aucune aide publique de la part de leur pays d'implantation ENQUÊTE EFE JUILLET 2020

LES EFE & LA FRANCE

- 37% revendiquent la marque « France ».
- 52% utilisent le savoir-faire français dans le domaine de la propriété intellectuelle tandis que 33% font appel à la technologie française. Enfin 40% utilisent des produits français.

NATURE DU PARTENARIAT (CHOIX MULTIPLE)



69%

travaillent avec des partenaires / soustraitants / fournisseurs en France

68%

ENQUÊTE EFE JUILLET 2020

CONCLUSION





L'enquête a confirmé les éléments suivants:

- Les EFE sont plutôt des TPE ou des PME avec un actionnariat individuel ou familial;
- Elles sont sources d'emplois dans leurs pays d'implantation et souhaiteraient en employer plus de français notamment grâce au dispositif VIE;
- Elles ne sont guère financées par les banques locales et françaises et ne bénéficient que très peu d'aides publiques locales;
- Elles ont un **fort tropisme vers la France** et donc une frustration de ne pas être reconnues et valorisées;
- Un tiers vont avoir une perte de CA supérieure à 50% à cause du Covid-19.

Les EFE au niveau mondial constituent un potentielinexp loité pour renforcer la présence de la Francehors des fr ontières au niveau économique et culturel.

Elles sont profondément enracinées dans leurs pays d'implantation tout en conservant de liens étroits avec laFrance.



CHIFFRES CLÉS

69%
ONT DE PARTENAIRES /

2NE
72% GENÈRENT UN CHIFFRE
D'AFFAIRES INFÉRIEUR À

87%
N'ONT REÇU AUCUNE AIDE
PUBLIQUE COVID

40%

UTILISENT DES PRODUITS
FRANÇAIS

589
ENTREPRISES ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

92%
N'ONT PAS DE
FINANCEMENT DE BANQUE
FRANÇAISE LOCALE

37%
UTILISENT LA MARQUE

52%

UTILISENT DES
TECHNOLOGIES & SERVICES

2/3

77%
ANTICIPENT UN RECUL DE LEUR CA EN 2020 PAR RAPPORT À 2019

68%

DÉSIRENT RECRUTER DES VIE







La réalisation de cette enquête sur l'ensemble de la zone Amérique latine & Caraïbes, effectuée entre le 1er et le 15 mai 2020, a permis de mesurer l'impact du COVID-19 sur l'activité économique des sociétés françaises implantées dans la région.

Le taux de réponse sur les 220 entreprises françaises réparties dans 23 pays de la zone est de 85%, légitimant les résultats analysés.







PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Plus de la moitié des sondés sont, localement, dans une structure de type PME, 22% dans une TPE, 21% dans une ETI et seulement 4,5% font partie d'une structure de plus de 5000 employés. Paradoxalement, au niveau mondial 48% des personnes sondées appartiennent à un grand groupe, 20% à une PME, 8,33% à une ETI et 15% à une structure différente.

Bien que 48% des sondés appartiennent à un grand groupe, leur structure locale correspond en majorité à une PME (52% des personnes interrogées).

26 secteurs d'activités sont représentés dont principalement l'**énergie** (13%) l'**agroalimentaire** (10%) et l'**industrie** (10%). Les 67% restants sont répartis sur tous les autres secteurs sondés parmi lesquels : tourisme, transport, consulting, distribution, banques & assurances, BTP/construction, santé et services aux entreprises.

Couverture géographique

Argentine Equateur Panama Brésil Guatemala Paraguay Chili Pérou Guyanes Colombie Honduras Rép. Dom. Costa Rica Mexique San Salvador Cuba Nicaragua Uruguay Venezuela

1.RÉPONSE IMMÉDIATE À LA CRISE

Toutes les entreprises à travers le monde ont dû prendre des **mesures de sécurité** au sein même de leurs structures afin de faire face à la pandémie.

L'annulation des voyages professionnels a été quasi systématique (89% des sondés ont attribué la note maximale à cette mesure), tout comme l'annulation des évènements. 76% ont eu recours au télétravail, dans la même optique, 68% indiquent avoir adopté des mesures d'isolation et de rotation des équipes.

Bien que les méthodes de travail aient connu un **bouleversement rapide**, cela n'a pas entraîné systématiquement une modification des horaires de travail : seules 27% des entreprises y ont eu recours tandis qu'un tiers d'entre elles n'a pas changé de rythme.

76% des entreprises ont recours au télétravail.

3 RÉPERCUSSIONS MAJEURES*

Annulation/report des voyages internationaux

Baisse des prévisions d'investissements

Annulation/report des actions promotionnelles

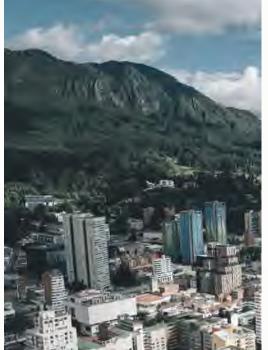


⁻ Difficultés de paiement des salaires



⁻ Baisse de la mobilisation des collaborateurs étrangers

⁻ Impacts sur les marchés d'exportations





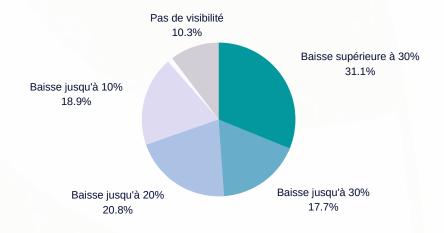
2.IMPACT SUR L'ACTIVITÉ

Impact sur le chiffre d'affaires

Pour la majorité des entreprises leur chiffre d'affaires sera affecté pour l'exercice 2020 : elles envisagent une baisse de 10% à 30%, voire supérieure à 30% pour un tiers d'entre elles. Pour plus de la moitié, cette perte est rattrapable car il s'agit plutôt d'un décalage dans le temps (facturation reportée), pour l'autre moitié en revanche c'est une perte « sèche ».

Activité & trésorerie

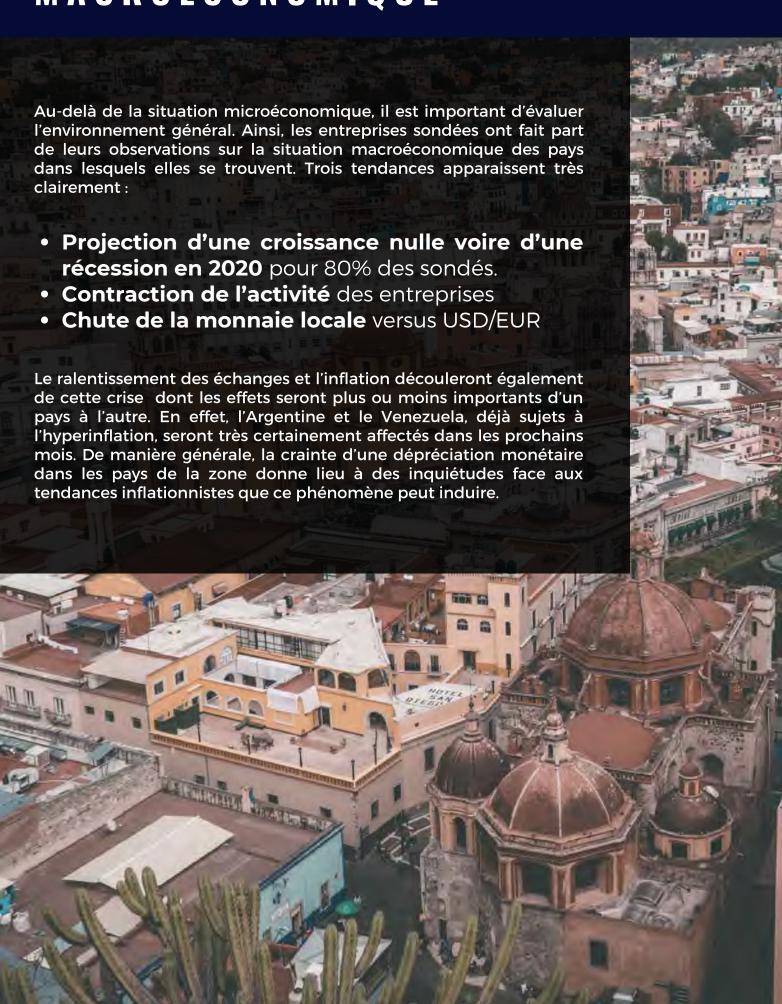
Parmi les problèmes majeurs signalés par les entreprises sondées et établies dans la région, les difficultés de trésorerie ont été largement évoqueés. De fait, plus de 80% des répondants estiment que les problèmes de trésorerie correspondent entre 15 jours et 3 mois de capital travail avec une moyenne de 2 mois.



80%

des entreprises verront leur
CA significativement affecté
en 2020

3. IMPACT MACROÉCONOMIQUE

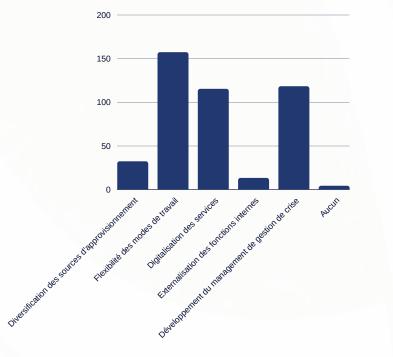


LE JOUR D'APRÈS

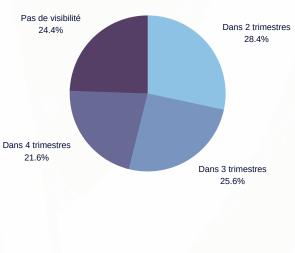
Une crise de cette ampleur entraîne inéluctablement des changements socio-économiques importants, Outre les perspectives de reprise, les entreprises sondées ont indiqué les enseignements à tirer de cette épreuve.

La flexibilité des méthodes de travail est l'enseignement le plus plébiscité, représentant 87% des réponses. La digitalisation est la grande gagnante de cette crise avec pour conséquences une hausse potentielle du télétravail, une plus grande flexibilité au travail et une accélération des échanges à distance.

Les estimations de reprise sont très hétérogènes et varient d'un secteur à l'autre. Ainsi, si près de 30% des répondants restent optimistes et envisagent une reprise dans six mois, plus de 20% ne voient pas de retour à la normale avant un an. Pour un quart des répondants, il est encore trop tôt pour se projeter.



Estimation de reprise dans le temps



La digitalisation est la grande gagnante de cette crise







Quel rôle pour les autorités françaises locales et le gouvernement français?

Dans l'ensemble, les attentes auprès des autorités françaises locales et du gouvernement français sont les mêmes ou se rejoignent sur de nombreux points.

Deux mots émanent des commentaires libres : dialogue & soutien

Il est attendu des institutions françaises sur place (Ambassades, Services économiques, AFD, Team France Export) qu'elles dialoguent **avec les gouvernements locaux** afin de les inciter à mettre en place des mesures de soutien aux entreprises/filiales étrangères. A ce titre, le Mexique est mentionné à plusieurs reprises en raison d'une gestion tardive de la pandémie.

La valorisation des investissements français dans le pays d'implantation est également souhaitée, non seulement pour démontrer les externalités positives en termes de croissance et d'emplois, mais aussi pour attirer d'autres investisseurs français dans la région. Sur la question des Investissements directs étrangers (IDE), il est souhaitable que les institutions françaises prennent ensuite le relai depuis la France dans le cadre de discussions bilatérales. Certaines entreprises appellent le gouvernement français à apporter son soutien à la relance des économies des pays de la zone durement frappés par la crise, Cuba et la Colombie sont notamment cités.

Le dialogue ne doit pas se limiter à un échange entre deux pays, il apparaît évident dans cette enquête que les français de l'étranger ont besoin d'être informés à plusieurs niveaux. Pour cela un mot d'ordre : communication.

Ainsi, la communauté d'affaires souhaite plus de transparence et d'informations sur les dispositifs d'aide déjà existants pour les entreprises françaises à l'international. Par ailleurs, il est important de rappeler que près de 54% des sondés travaillent dans des entreprises de droit local. De fait, la problématique des entreprises de français à l'étranger (EFE) revient régulièrement. Celles-ci appellent les autorités françaises à mettre en place des mesures spécifiques pour pallier aux difficultés rencontrées durant la crise, notamment les besoins de trésorerie (aides financières, accès encadrés aux crédits).

Au-delà des attentes d'ordre économique, les personnes interrogées manifestent des **inquiétudes sur la situation sanitaire**. Elles attendent des autorités françaises locales de la transparence concernant l'avancée épidémiologique, les possibilités de rapatriement et les conditions de retour en France (vols, ouverture de frontière, quarantaine). Au moment de l'enquête certaines questions n'avaient pas encore été traitées par le gouvernement français.

Les participants ont également donné quelques pistes de réflexion sur les orientations à prendre pour relancer l'économie française. Il semble évident que la relance doit être internationale et pour cela un plan de soutien des entreprises et un appui à l'export sont requis. Parallèlement, les enseignements tirés durant cette crise doivent encourager à des nouveaux modes de travail et de nouveaux modes de production qui prennent en considération la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Certains évoquent un plan de relance fondé sur la transition écologique. La nécessité de préserver les secteurs stratégiques est également rappelée. En somme, une autre mondialisation est possible et nécessaire pour relancer l'économie.

Enfin, certains ne manifestent aucune attente. Les dirigeants d'entreprises de droit local s'en remettent aux autorités de leur pays d'implantation, tandis que les responsables de filiales françaises attendent les directives des maisons mères. Néanmoins, pour beaucoup, cette « absence d'attente » s'avère être positive : en effet, nombreuses sont les entreprises sondées qui soulignent l'efficacité des ambassades et services régionaux, ainsi que la force du réseau de la communauté d'affaires française. La gestion de la crise s'est aussi faite entre opérateurs publics et privés français, au sein de structures d'appui locales déjà établies (chambre de commerce, conseillers du commerce extérieur de la France, etc).

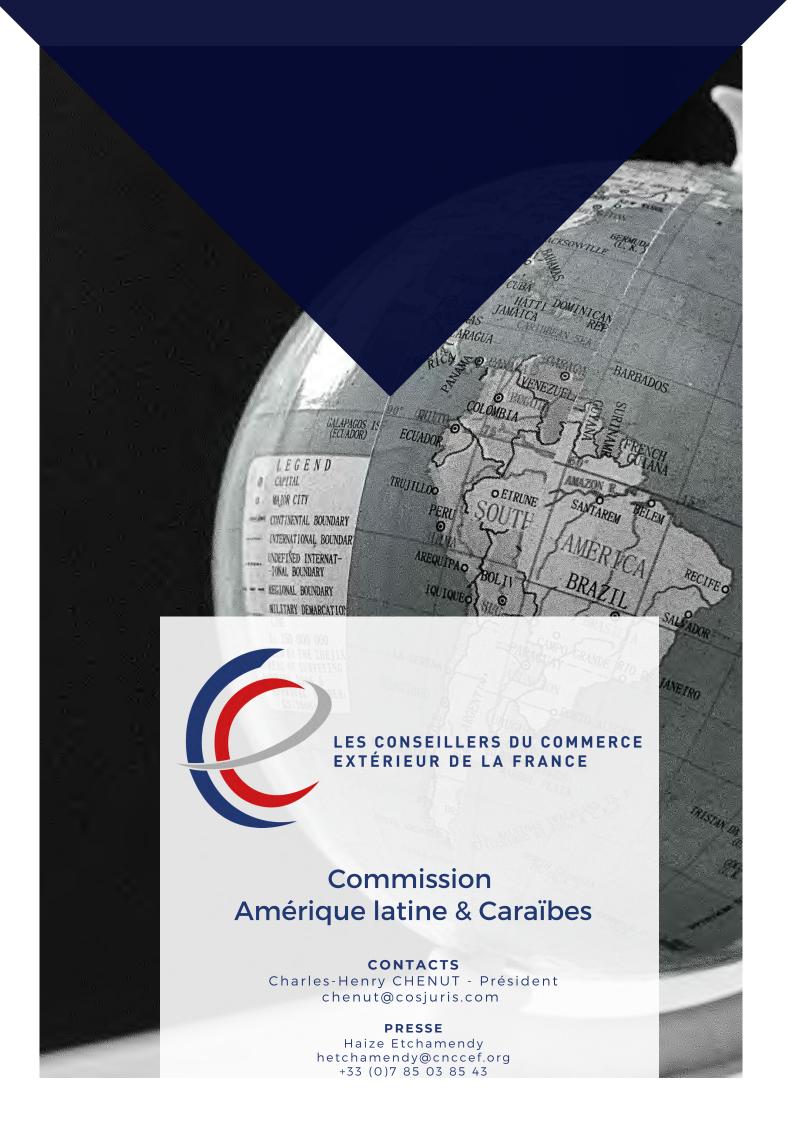
L'ingéniosité et la générosité des entreprises françaises en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été et sont ici saluées, tant par le soutien mutuellement apporté que par les nombreuses actions réalisées directement auprès des populations locales.

"une autre mondialisation est possible et nécessaire pour relancer l'économie"













IMPACT DU COVID-19
ENQUÊTE AUPRÈS
DES CCI FI
#2





2^{ème} **enquête** menée auprès des **Directeurs Généraux des CCI FI.** Administrée entre le 18 mai et le 9 juin 2020.

Objectifs

- Dresser des tendances et un état des lieux du réseau et partager des retours d'expériences
- Présenter une photographie du réseau dans le cadre de nos relations avec les pouvoirs publics
- ▶ Comparer la situation du réseau par rapport aux résultats de la première enquête réalisée en mars / avril 2020.

Taux de réponse

95 réponses collectées sur 124 CCI FI

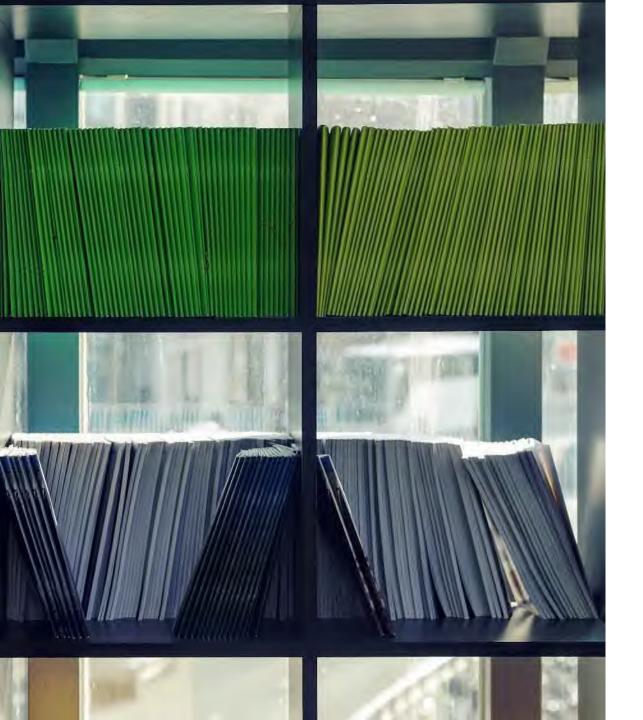
(vs. 94 répondants pour l'enquête #1)

NB: 116 CCI FI interrogées -> cas des pays multi chambres

⇒ L'enquête couvre 82% du réseau

Suivi

Une dernière enquête sera adressée début janvier 2021 afin d'évaluer la situation de l'exercice 2020 et les perspectives 2021.





Thèmes de l'enquête

- Aspects budgétaires
- Impacts
 - ⇒ Organisation interne
 - ⇒ Activités des CCI FI
- Actions mises en œuvre
 - ⇒ Communication spécifique
 - ⇒ Nouveaux services
 - ⇒ Actions solidaires
- Besoins des CCI FI
- Opportunités d'après crise
- Voyage en France



SYNTHÈSE ENQUÊTE AUX CCI FI

Les résultats de cette 2^{nde} enquête sont préoccupants dans la mesure où 52 CCI FI prévoient une baisse entre 20 et 60% de leur CA et 19 anticipent une chute de plus de 60% de leur CA.

64% des CCI FI projettent un résultat déficitaire à la fin de l'exercice 2020. A ce stade de l'année, la perte globale pour le réseau est estimée à près de 3 millions d'€.

12 CCI FI se sont vues dans l'obligation de licencier du personnel. 19 personnes ont été concernées par cette mesure d'ajustement. A cela s'ajoute 57 postes non remplacés.

Par ailleurs, pour faire face à cette crise, 5 CCI FI ont délibérément choisie d'être mises en sommeil.

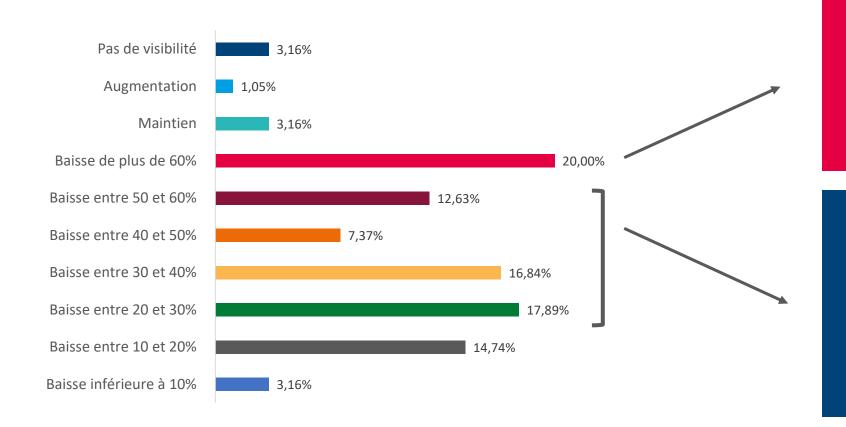
En terme d'activité évènementielle, au total le réseau aura annulé près de 460 évènements.

Malgré la violence de la situation, une grande majorité des CCI FI a cependant su faire preuve de flexibilité, d'innovation et d'agilité en proposant une communication spécifique, en développant de nouveaux services, et en mettant en place des actions d'entraide, solidaires et /ou sociales.





CA 2020 prévisionnel

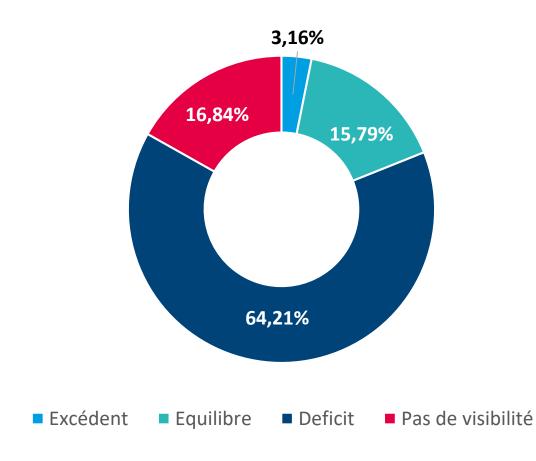


19 cci Fi anticipent une chute de + de 60% de leur CA

52 CCI FI
prévoient une baisse entre
20% et 60%
de leur CA



Résultats 2020 prévisionnels



64% des CCI FI projettent un résultat déficitaire à la fin de l'exercice 2020

15 cci fi prévoient de terminer l'année à l'équilibre 16 cci Fi n'ont pas assez de visibilité pour se prononcer

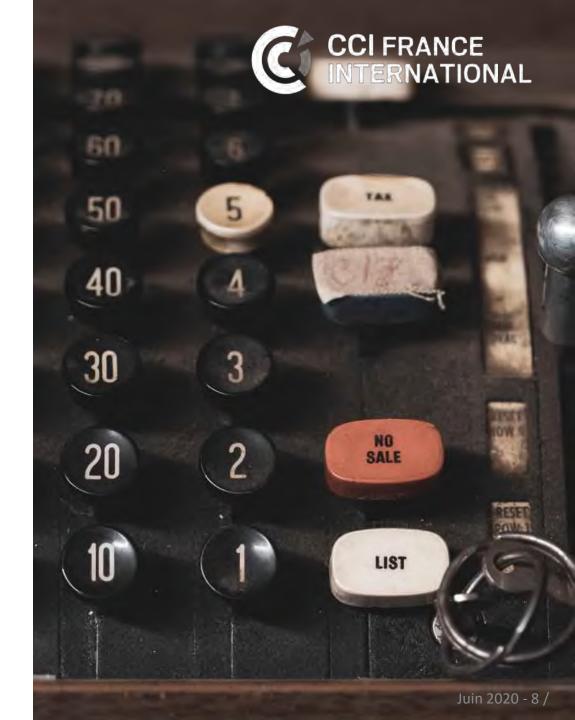
Evaluation du déficit 2020

61

CCI FI anticipent un déficit pour 2020

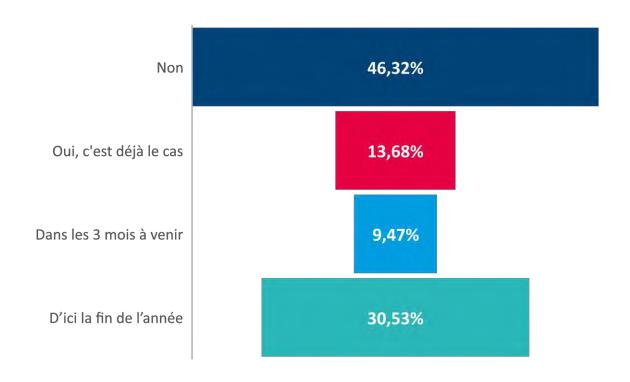
2 883 000 €

est la perte globale prévisionnelle du réseau





Difficultés de trésorerie en 2020 ?



13,68%

des CCI FI indiquent

déjà rencontrer

des problèmes

de trésorerie

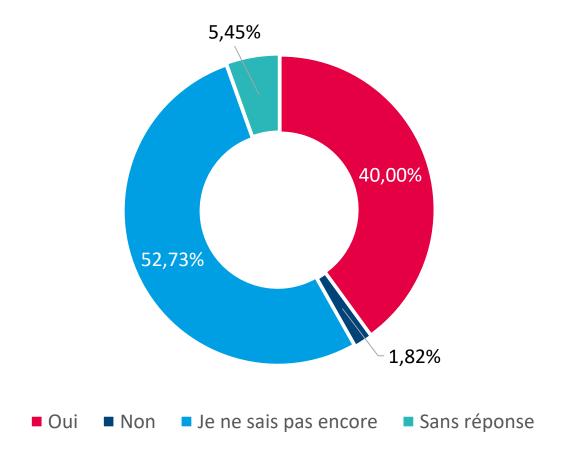
40% des CCI FI
envisagent
ces difficultés
d'ici la fin de l'année

Capacité de trésorerie des CCI FI

Minimum : 2 moisMaximum : 24 mois



Difficultés de trésorerie en 2021?



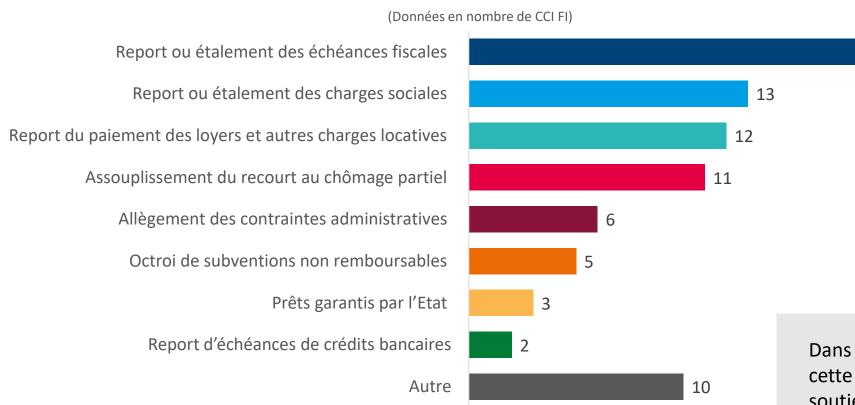
52,73%

des CCI FI ne se sont pas encore projetées sur l'impact de la crise sur leur trésorerie en 2021

40% d'entre elles anticipent néanmoins d'ores et déjà des difficultés



Aides locales



39 CCI FI

18

déclarent ne pas avoir eu recours à des aides publiques (inexistantes dans leur pays d'implantation)

Dans leur grande majorité, les CCI FI font face à cette crise sans bénéficier ni de don, ni d'aide ni de soutien financier.





Prêt garanti par l'Etat

si elles y avaient accès

23%

des CCI FI
pourraient avoir
recours au dispositif
(soit 22 CCI FI)

Estimation de l'emprunt

Minimum : 10 000 €

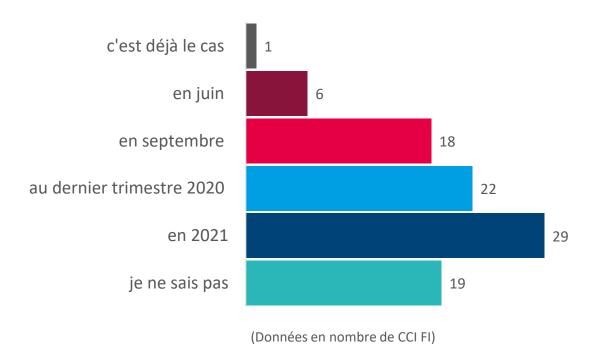
• Maximum : **150 000 €**

• Total: 920 000 €





Perspectives Retour à un niveau d'activité « normal »?

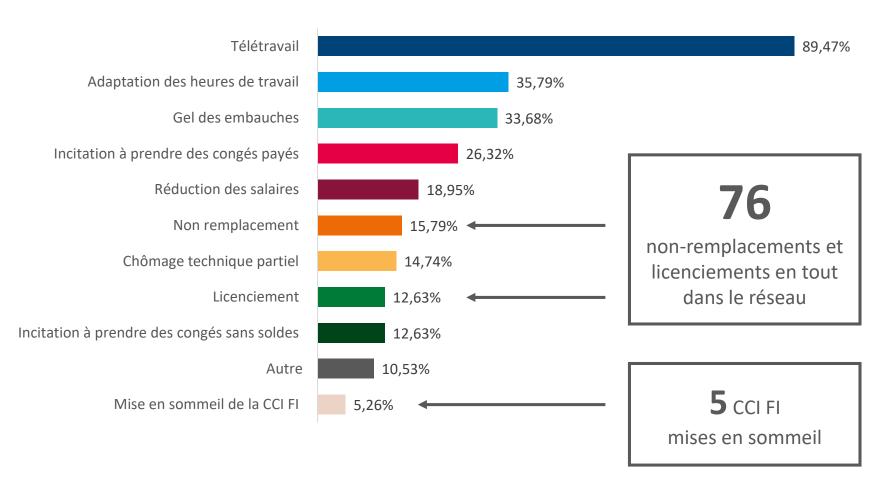




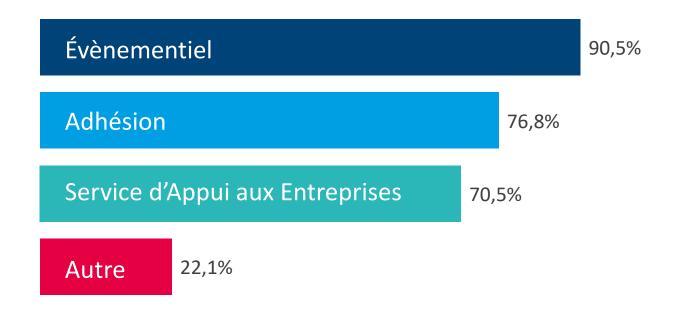




Organisation interne



Activités impactées



D'autres activités ont également été impactées par la crise :

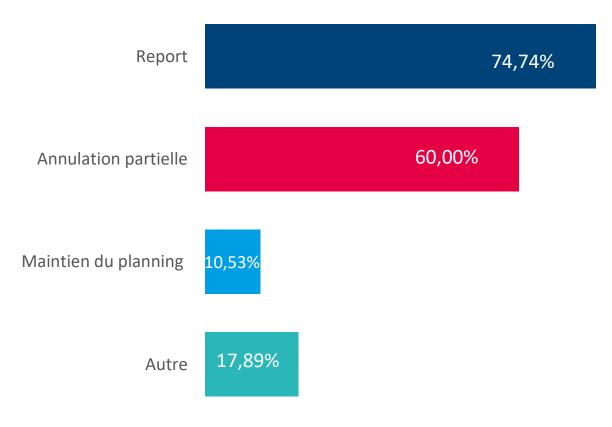
Formations / Business centers et activités connexes d'hébergement Missions de recrutement / Salons professionnels pour certaines CCI FI Learning expeditions







Activité évènementielle



460 évènements annulés

409 évènements reportés

Activité évènementielle

85% des CCI FI organisent des évènements en ligne

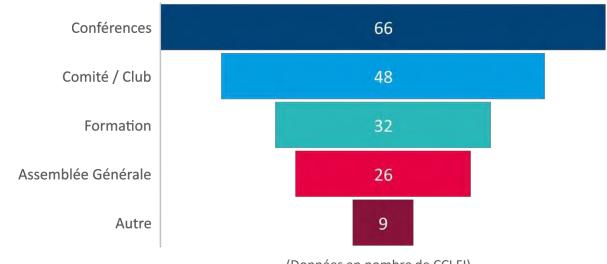


Outils utilisés

Zoom

Meet / GoToMeeting / Teams / Skype / Webex

Quels évènements sont organisés virtuellement ?



(Données en nombre de CCI FI)

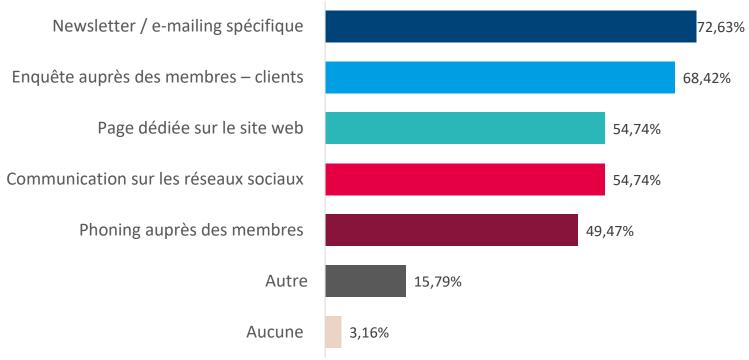








Communication spécifique

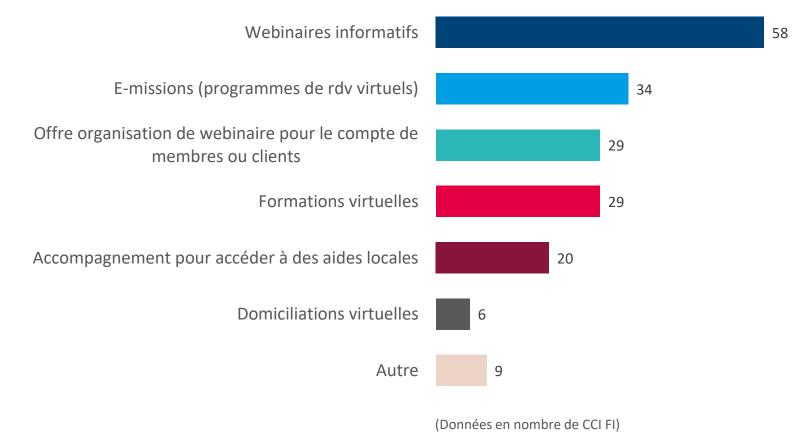




Création de nouveaux services

63,1%

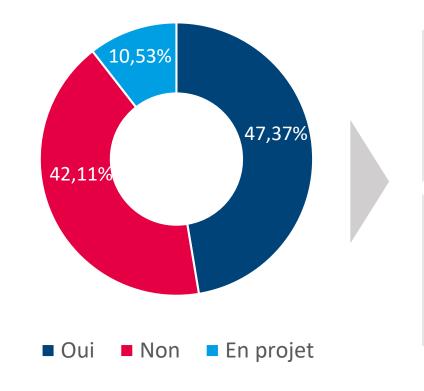
des CCI FI ont mis en place de nouveaux services







Mise en place d'actions d'entraide, solidaires ou sociales par 55 CCI FI



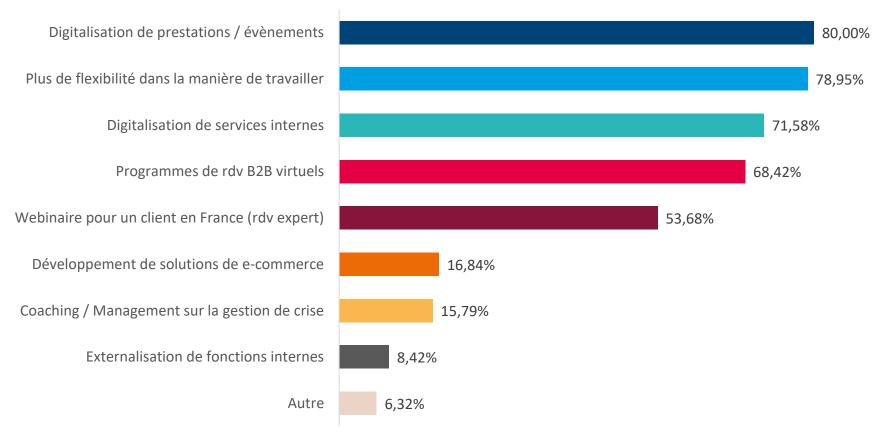
Donation /
collecte de
fonds
par les CCI FI

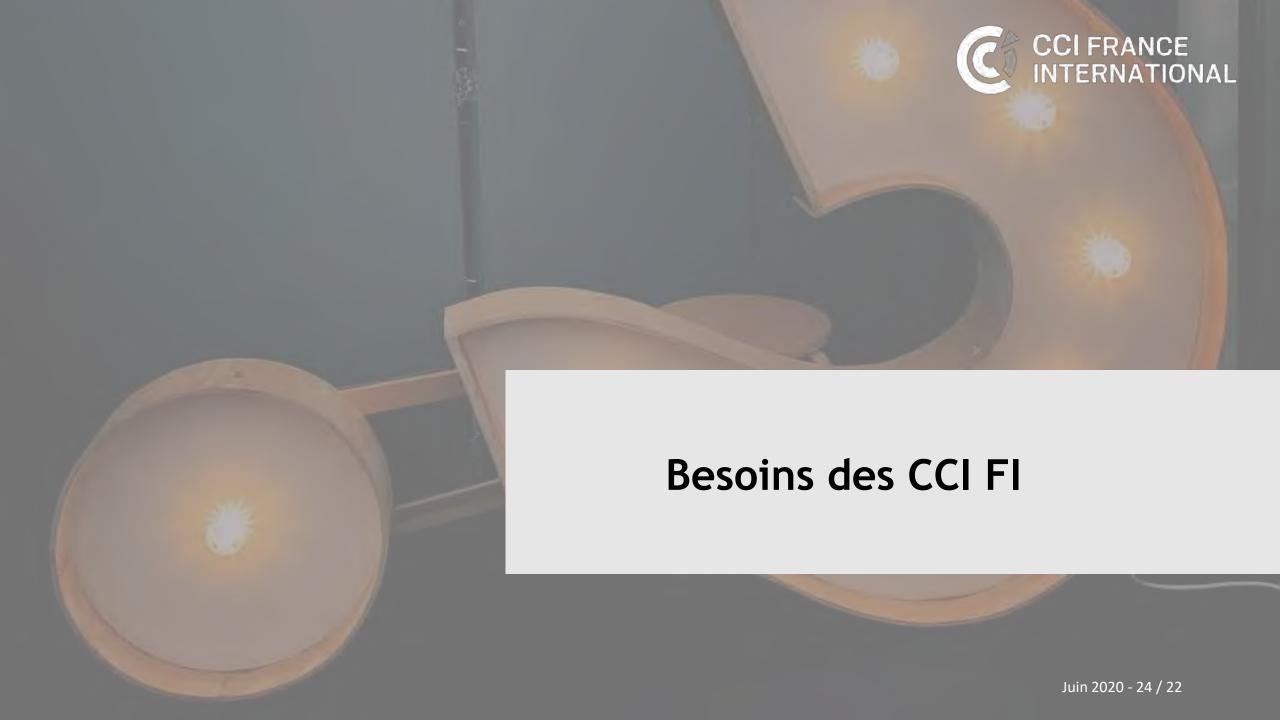
Relais de communication

restaurants, commerçants locaux, entreprises Plateforme collaborative de mise en contact gratuite



Mise en œuvre de nouveaux process et activités à court / moyen terme







Vos besoins actuels Ce que vous attendez de CCI France International... 1/3



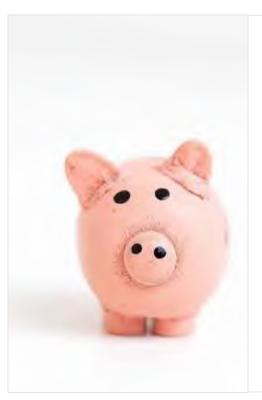
COMMUNICATION

- Promotion du réseau en France
- Plus de communication en anglais
- Organisation d'un évènement commun
- Newsletters : partages d'expérience, innovations et tips
- Visibilité des CCI FI sur les réseaux sociaux
- Promotion des webinaires à fort contenu
- ✓ Aide à la promotion des marchés

- ✓ CCI France International le fait déjà
- En cours ou pas encore mis en place par CCI France International (mais ça ne saurait tarder)



Vos besoins actuels Ce que vous attendez de CCI France International... 2/3



APPUI FINANCIER

- Aider à obtenir un soutien financier (subvention ?)
- Soutien à la trésorerie
- Souplesse dans les paiements des cotisations
- Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour obtenir un soutien



ANIMATION RESEAU

- Echanges de bonnes pratiques, partage d'expérience
- Organisation de webinaires entre CCI FI : RH, financebudget...
- Diffuser de l'information utile sur la France
- Être force de proposition : actions ou évènements



Vos besoins actuels Ce que vous attendez de CCI France International... 3/3



DIGITAL

- ✓ Formation sur Eudonet
- Amélioration continue du CRM et appui technique
- Achat groupé et négociation de licences, de matériel sur l'exemple de Zoom
- Soutien pour accélérer la digitalisation : amélioration du parcours membre/client



SAE

- Actions de promotion commerciale pour relancer le SAE
- Créer des lieux d'échanges virtuels
- Renforcer le contact avec des partenaires
- Générer des leads et des bases de données de prospects en France
- Organiser des Journées Pays
- Sens inverse et learning expeditions
- Suivi d'appels d'offres
- Représenter le réseau sur des salons/forums en France







Opportunités après la crise ?

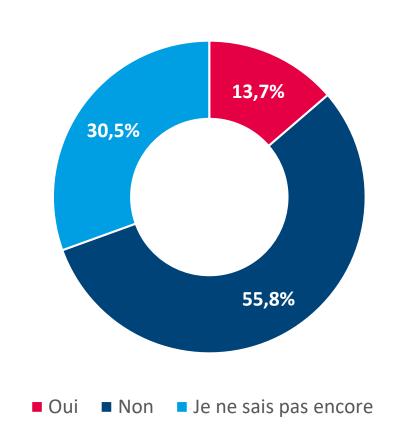
- ▶ Marketplace / plateforme : bourse d'affaires commune, annuaire commun en ligne
- ▶ Marketing commun des services : création de marques fortes
- ▶ Site de promotion des **centres d'affaires Lebooster**
- ▶ Accélérer la transformation digitale et l'offre digitale
- ▶ Réflexion et restructuration des CCI FI et élargissement des champs d'activité
- ▶ **Dimension réseau** : rapprochement entre les CCI FI / synergie
- Promotion du réseau en France
- Stratégie d'achat groupé pour le réseau







Présence des CCI FI en France dans les prochains mois ?



CCI FI envisagent une présence en France

ne savent pas encore si un déplacement peut être envisagé





CCI France International

CCI France International est un réseau privé, autofinancé, constitué d'organisations professionnelles placées au cœur de leurs écosystèmes locaux dont elles ont la parfaite maitrise. Les CCI françaises à l'international se caractérisent par leur dimension binationale et une solide implantation locale, à travers leurs entreprises membres et leurs réseaux de contacts.

1/ Principaux indicateurs et faits marquants:

Le réseau des CCI françaises à l'international couvre **95 pays**, avec **126 chambres** et regroupe plus de **38.500 entreprises adhérentes**.

Réseau privé, son niveau d'autofinancement progresse encore légèrement et se situe à 99,3%.

Des progressions notables ces dernières années, en termes de :

- chiffre d'affaires (+2% 70,9M€)
- nombre d'adhérents (+2,6 % en 2019 38 500),
- employés (1150),
- activités événementielles : 4.660 actions de networking / an,
- capacité d'hébergement (1.590 postes de travail),
- convergence du réseau vers une marque commune
- convergence vers des **produits commun**s (hébergement, services implantation, mentoring, learning expeditions, notamment l'offre de services LeBOOSTER)
- mutualisation des outils (outils de communication, CRM, sites Internet, plateforme de mise en relation des membres...)

2/ Axes stratégiques recommandés par la tête de réseau : « une action concrète et pratique, au bénéfice des entreprises »

2.1/ Une animation des communautés d'affaires ciblée et pertinente, une influence renforcée :

Forte progression sur les dernières années de l'animation des communautés d'affaires via des **Comités** sectoriels et thématiques qui rassemblent des milliers d'entreprises et constituent d'utiles plateformes d'influence et d'échanges d'informations très ciblées.

Passage de quelques dizaines de comités à près de **500 comités** en 8 ans, dans une soixantaine de pays. L'action de ces comités se traduit par la production et le partage d'information, l'organisation d'événements ciblés (forums, séminaires, rencontres avec les décideurs économiques ou politiques...).

2.2/ Les services d'appui aux entreprises dépassent en poids dans le chiffre d'affaires les activités traditionnelles d'animation des communautés d'affaires (dont les adhésions) :

Les services aux entreprises représentent une part croissante de l'activité des CCI FI, aujourd'hui plus de **50% du chiffre d'affaires consolidé du réseau**.

Les CCI françaises à l'international ont multiplié par 5 leur capacité d'hébergement d'entreprises sur les dix dernières années, en développant une activité de business centers et une large palette de services d'implantation : 1590 postes de travail dans 68 pays (+26% en 2018).

2.3/ Atouts du réseau :

- Antériorité, dimension binationale et ancrage sur le terrain (connexions / entreprises et institutionnels) = **Connaissance des écosystèmes locaux**
- Les CCI FI au centre de leurs communautés d'affaires = Le réseau des entreprises françaises qui réussissent à l'international



- Grâce à leurs plateformes de services et de networking = Facilitateurs de l'accès aux marchés pour les entreprises françaises qui souhaitent s'internationaliser et pour tous les membres du réseau
- Un modèle économique unique : des associations à but non lucratif financièrement équilibrées leurs gains sont réinvestis au bénéfice de la communauté d'affaires franco locale (autofinancement : 99,3%)
- Un réseau privé, avec une vocation de service public / une mission d'intérêt général pour la communauté d'affaire franco locale et les entreprises françaises exportatrices – et l'Union des CCI Françaises à l'étranger reconnue d'utilité publique
- Un réseau qui prend une dimension de plus en plus mondiale, grâce au développement d'actions et d'interactions qui ne se font plus uniquement dans le sens France / étranger / France, mais de façon beaucoup plus transversale de CCI FI à CCI FI, et bientôt de plus en plus de membres à membres.

3/ Les actions de la tête de réseau :

3.1 Représentation, influence

Représentation des CCIFI auprès des Pouvoirs Publics français, plus particulièrement du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, du Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, du Ministère de l'Economie, des CCI, des collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises.

3.2 Promotion / communication

La promotion du réseau des CCI FI est la mission fondamentale de CCI France International. Elle s'effectue à travers différents supports :

- Site web portail et sites web des CCI FI
- Newsletters (interne et externe)
- Annuaire du réseau
- Rapport d'activité
- Actions sur les réseaux sociaux et vers la presse
- Mise à disposition d'outils et supports (Kit Communication)
- Organisation d'événements (rencontres partenaires, Trophées...),
- Présence sur des événements partenaires

3.3 Animation réseau / échanges d'expériences

Informer / former

- Réunions
 - Assemblée Générale
 - Séminaire annuel des Directeurs
 - Comité Consultatif
 - Comités Consultatifs régionaux (réunions de zone)
 - Rencontres avec les partenaires du réseau
- Formations
 - Formation pour les nouveaux Directeurs
 - Formation des Directeurs et collaborateurs sur des activités, produits ou services (Services d'appui aux entreprises, services emploi, communication, membership & événements)
- Fonds d'expériences
 - Fonds documentaire à disposition des collaborateurs et élus sur m@cci
 - Assistance, conseils



3.4 Services pratiques aux CCI FI

- Le digital: priorité N°1 de CCI France International
 Le principal enjeu pour le réseau est celui du digital et c'est aussi la priorité N°1 de CCI France
 International, qui vient de réaliser une refonte complète de sa plateforme internet, avec un certain nombre d'améliorations notables, comme le paiement en ligne ou la mise en relation des membres.
 Le site standard (80 % du réseau) et le CRM (utilisé par plus de 40 CCI FI) sont totalement interconnectés.
- o Programme Privilèges (tarifs négociés, avantages aux membres au niveau mondial)
- o Récupération de TVA et assistance administrative
- o Portage administratif de V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprises)

4/ Sur la réforme du dispositif du commerce extérieur :

La Team France Export lancée début 2018, associe étroitement les acteurs publics (Business France, les CCI de France, les Régions et Bpifrance) et implique également les acteurs privés, dont les CCI FI. Cela marque pour les CCI FI le passage d'un continuum consulaire CCI/CCI FI, qui se construisait depuis des années, à un continuum Team France Export associant le secteur public et les privés.

CCI France International est devenu le partenaire privé principal, avec 61 CCI FI impliquées.

Les CCI françaises à l'international se sont positionnées dans le dispositif du commerce extérieur de la France, selon trois cas de figures :

- Concession de Service Public (CSP CCI FI = guichet unique) : Belgique, Hongrie, Norvège, Maroc, Philippines, Singapour (et d'autres à terme)
- Marché Public de Services (MPS forme de sous-traitance à la CCI FI) : Japon, Hong Kong, Russie
- Référencements Team France Export dans plus de 52 CCI FI (fléchage des entreprises par la Team France Export vers des acteurs privés référencés sur tous les autres pays) :
 - Amorçage (en l'absence de bureau Business France 19 CCI FI)
 - Ancrage (en complémentarité des bureaux Business France 33 CCI FI) avec un référencement possible sur 4 lignes de services :
 - Droit et fiscalité
 - Administration Gestion de filiales
 - Représentation commerciale
 - Hébergement Domiciliation

5/ Les principaux projets 2020 / 2021 :

Baromètre International des Affaires: enquête conjointe CCI FI / CCEF menée trois fois par an et permettant d'informer le marché français sur le climat des affaires à l'international, le rythme de la reprise d'activité, les opportunités de marchés... lancement en septembre 2020.

Services:

Développement d'une offre de services digitalisée pour les entreprises de France et pour les adhérents des CCI FI (webinaires, e-RV experts, e-missions, force de vente supplétive/commercial à temps partagé, domiciliation virtuelle...) – accéder à un marché à l'international en différant au plus loin la nécessité d'un déplacement sur le terrain.



Mise en place d'un **service de V.I.E. mutualisés** entre 2 à 3 entreprises françaises, portés administrativement par CCI France International et hébergés et encadrés par les CCI FI (lancement en septembre 2020).

Développement en partenariat avec les CCI de France d'un service de reprise / transmission d'entreprises en France pour des repreneurs à l'étranger (lancé en avril 2020).

En liaison directe avec la crise actuelle, il est important de signaler un projet commun aux Conseillers du Commerce Extérieur et au réseau CCI France International, visant à mettre en place d'un dispositif commun permettant aux entreprises françaises de l'étranger (EFE) d'accéder au dispositif V.I.E. Cette structure aura également vocation à porter assistance aux EFE pour sourcer des produit et services en France, de même qu'à favoriser la mise en contact avec des fonds d'investissement.

Il est important de signaler que l'accès à ce dispositif sera réservé à des EFE répondant des critères stricts liés à leur **contribution au commerce extérieur ou au rayonnement de la France**. Grâce à ce projet « EFE International » nous ambitionnons d'ailleurs d'en convaincre beaucoup plus à promouvoir des produits et services de notre pays.

Faire davantage pour les EFE?

La crise sanitaire et maintenant la crise économique que nous traversons, ont un impact inédit sur l'activité économique mondiale, sur le commerce international et sur ce tissu d'entreprises initiées ou gérées par des Français de l'étranger, entreprises qui contribuent souvent de façon significative au développement du commerce extérieur de la France. Elles font, pour nombre d'entre elles, partie du « soft power » français à l'étranger, en diffusant produits ou services d'origine française, ou en faisant la promotion de notre « french touch ».

Bien évidemment dans le contexte actuel, les EFE auraient besoin d'appuis allant bien au-delà, de notre initiative avec les CCE, notamment via des soutiens temporaires à leur trésorerie (PGE), piste qui est en cours d'exploration avec la Direction Générale du Trésor, mais qui pose encore beaucoup de questions.

Digital:

• Outil de GRC :

Encourager davantage de CCI FI à adopter la solution métier et CRM Eudonet, sur la base d'un core model unique et la mise en partage des données (base de données consolidée). Aujourd'hui cette solution est utilisée par un peu plus de 40 chambres (400 utilisateurs). C'est un outil structurant et permettant d'améliorer les performances du réseau. Accès à une version simplifiée et plus économique pour les petites CCI FI en cours d'analyse. L'enjeux est que l'ensemble du réseau utilise la même solution et partage davantage de données. Il s'agit de la deuxième vague de déploiement à réaliser et qui sera fortement hypothéquée par les conséquences de la crise

• Plateforme Internet réseau :

Développement du paiement en ligne dans le réseau pour faciliter la vente de services, de participation aux événements et de paiement ou renouvellement des cotisations. (réalisé)

Mise en place d'un moteur de recherche (kiosque) pour les entreprises permettant de remonter et de mettre à leur disposition toutes les publications et webinaires produits par le réseau et dont le nombre s'est considérablement accru au cours des derniers mois. Faciliter l'accès à l'information pour les entreprises. Renforcer la génération de leads pour les CCI FI. (réalisé)



Faire évoluer le site portail actuel vers une plateforme digitale mondiale des communautés d'affaires franço-étrangères. Projet digital bénéficiant à l'ensemble des communautés d'affaires françaises à l'étranger (membres et non membres du réseau des CCI FI) et aux entreprises de France. Cette plateforme serait ouverte aux entreprises de France et de l'étranger, leur permettant d'accéder à un premier niveau d'information sur les marchés et sur les entreprises présentes dans le pays - cette plateforme permettrait la mise en relation des différentes communautés d'affaires entre elles, l'identification de contacts et d'expertises dans les pays, la mise en avant et la détection d'opportunités d'affaires. Cette plateforme disposerait d'un espace spécifique pour les membres de CCI FI, qui y trouveraient des informations et des services réservés (opportunités, informations des comités sectoriels, avantages / privilèges membres, mise en contact...). Cette plateforme qui pourrait évoluer à terme vers une véritable marketplace, où les entreprises pourraient présenter et vendre leurs produits ou services, servirait donc l'intérêt général et permettrait de consolider la position des communautés d'affaires reliées à la France. Elle pourrait bien entendu être reliée à divers sites d'information partenaires et complémentaires (plateforme de la TFE notamment).

C'est un projet que notre réseau envisage depuis près de deux ans, mais qui dans le contexte financier interne actuel a peu de chance d'émerger sans aide extérieure.

Or la crise sanitaire mondiale que nous vivons actuellement et l'état de sidération qu'elle a provoqué auprès du plus grand nombre, montrent bien à quel point des outils digitaux de cette nature seraient utiles pour créer un espace de communication, d'entraide, de partage d'informations et de services. Une plateforme permettant de renforcer les liens entre les principaux acteurs de nos communautés d'affaires à l'étranger, mais aussi ce "soft power français » qui est porté par tous.

Ce projet sera présenté par le réseau sur le volet digital du plan de relance économique du gouvernement.

Evénementiel:

Nous envisageons une version 2 du **Business Booster Forum** au cours du premier trimestre 2021, toujours **100% virtuelle**. Notre souhait est de faire du Business Booster Forum une incontournable **convention d'affaires virtuelle des CCI FI**, impliquant les **membres du réseau**, en travaillant plus en profondeur certains secteurs d'activité, et en s'appuyant notamment sur les **comités sectoriels des CCI FI**, très nombreux aujourd'hui (près de 500 dans 60 pays). L'objectif sera bien évidemment d'**ouvrir l'événement** au maximum **sur la France** et sur nos partenaires, clusters, pôles de compétitivité, groupements professionnels... pour créer des passerelles et générer des opportunités d'affaires.

COVID 19

Consécutivement à la crise Covid, c'est donc à une fragilisation globale et sans doute durable des CCI FI que nous assistons actuellement (baisse de 50% du chiffre d'affaires et pertes estimées à 3 millions d'euros, capacité d'investissement fortement affaiblie pour les trois ou quatre prochains exercices, 10% du personnel licencié ou non remplacé, remise en question de certains centres d'affaires trop fortement exposés pendant la crise...). Les CCI FI ont fait preuve d'une bonne réactivité face à la crise sanitaire et économique notamment via la digitalisation de leurs activités et services, et leurs adhérents restent globalement fidèles. Les quelques 500 Comités sectoriels et thématiques qui rassemblent des milliers d'entreprises et constituent d'utiles plateformes d'influence et d'échanges d'informations très ciblées, sont restés particulièrement actifs pendant la crise, grâce au digital. Mais ce réseau qui assure la cohésion et le renforcement des communautés d'affaires françaises à l'étranger, sera fortement affaibli au moment où l'on aura le plus besoin de lui, c'est-à-dire lors de la sortie de crise et du nécessaire rebond post Covid des entreprises de France et de l'étranger. Les CCI FI n'ont bénéficié d'aucun soutien des pouvoirs publics et auraient besoin d'une aide exceptionnelle pour préserver leurs capacités d'action sur le court/moyen terme et être en pleine capacité d'accompagner le rebond dans les prochains mois.